



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2245 - VENDREDI 27 FÉVRIER 2015

Reportage

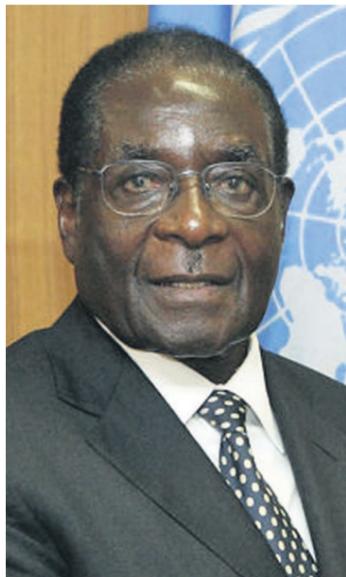
Sibiti six mois après la fête de l'indépendance

Le chef-lieu du département de la Lékoumou s'accommode de plus en plus à la vie citadine. Des infrastructures modernes : bâtiments officiels, 27 km de voiries bitumées, logements sociaux et autres réalisations qui s'achèvent les unes après les autres, donnent une nouvelle allure à la ville. « Sibiti a grandi et le problème d'assainissement se pose. Il faut balayer et tout contrôler », explique l'administrateur maire, Bernard Makita, qui tente d'aller bien au-delà de la simple salubrité, en plantant des jardins publics dans la cité. [Page 3](#)



ZIMBABWE

Anniversaire et grincement de dents



Robert Mugabe

Les 91 ans du président du Zimbabwe, Robert Mugabe, mobiliseront demain, autour d'une fête grandiose, quelque 20 000 convives dans un grand hôtel de la capitale Harare. Pour la circonstance, de la viande du buffle, de l'éléphant, du lion ou encore du impala sera servi aux invités, cependant qu'enfle au sein de l'opposition et chez les défenseurs de la nature, la polémique contre les dépenses faramineuses et l'abattage « immoral » d'animaux en captivité. Ces attaques n'ébranlent en rien le vieux père de l'indépendance de l'ex-Rhodésie du Sud, qui prie Dieu de le garder en vie et espère commander jusqu'à l'âge de 99 ans comme le lui permet la Constitution de son pays. [Page 9](#)

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Pnud disposé à accompagner l'Agence de promotion des investissements

En vue de faciliter les investissements privés, la représentation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo est disposé à accompagner l'Agence pour la promotion des investissements (API), dans le contexte actuel marqué par la chute du baril du pétrole. L'appui de cette agence onusienne à cette institution se fixe, entre autres objectifs, de favoriser la diversification de l'économie et contribuer à la hausse des investissements hors pétrole qui ne représentent que 5% du Produit intérieur brut congolais. « L'API est une structure très importante qui permettra au Congo de concrétiser sa vision en matière de diversification de l'économie nationale. Les réunions régulières que nous avons avec la patronne de cette agence nous permet de mieux spécifier notre appui », a déclaré le coordonnateur résident du Pnud au Congo, Anthony Kwakuohemeng-Boama, à l'issue d'un entretien avec la directrice générale de ladite structure.

PAIX

Les Congolaises vont marcher le 1^{er} mars

En rapport avec la situation de l'heure marquée, au plan socio-politique au Congo, par le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002, les femmes congolaises, toutes obédiences confondues marcheront en faveur de la paix et l'unité des filles et fils du Congo le 1^{er} mars à Brazzaville. Initiative de l'association Actions innovatrices pour la paix et le développement culturel, la marche partira du Boulevard Alfred-Raoul en passant par le rond-point de la Patte d'Oie- l'Institut français du Congo jusqu'à la Préfecture de Brazzaville. Elle débouchera, après divers messages d'interpellation adressés aux politiques, par la remise au préfet de la ville, Benoît Moundélé-Ngolo, d'un cahier dans lequel seront consignées les doléances des marcheuses en faveur de la paix et de la sécurité. [Page 2](#)

ÉDITORIAL

Paris 2015

Page 2

ÉDITORIAL

Paris 2015

À quelque dix mois du Sommet sur le climat qui doit se tenir à Paris, le moins que l'on puisse dire est qu'une fois de plus le discours l'emporte sur l'action. En témoigne le fait qu'aucune décision sérieuse n'a été prise ces derniers mois par la communauté internationale pour interrompre, ou même simplement freiner les dérapages de toute nature qui portent atteinte à l'environnement. En témoigne aussi, de façon plus abrupte encore, l'incroyable hypocrisie des grandes puissances qui promettent, la main sur le cœur, de réduire les gaz à effet de serre produits par leurs industries mais se gardent bien d'élever chez elles la moindre barrière pour amorcer cette nécessaire évolution.

Conclure de ce qui précède que le sommet de Paris est d'ores et déjà voué à l'échec serait cependant aller trop loin et trop vite sur la voie du pessimisme. Car l'humanité a encore une carte décisive entre les mains, une carte qui, si elle est battue comme il faut sur la table de jeu avant que s'engage la partie de poker qui se jouera dans la capitale française, pourrait amorcer enfin le mouvement de mise en ordre à l'échelle planétaire dont dépend le sort de l'humanité toute entière. Cette carte est celle que détiennent les pays dits « émergents » qui disposent d'immenses ressources naturelles, encore largement inexploitées, et qui, de ce fait, peuvent imposer les décisions sans lesquelles notre espèce va droit à la catastrophe.

Sans doute les bons esprits objecteront que ce raisonnement relève de l'utopie, car le poids politique du Tiers-monde est quasiment nul au plan mondial. Mais l'Histoire s'est chargée de prouver, il n'y a pas si longtemps, que ces mêmes nations étaient capables, de par leur poids humain, de faire bouger sérieusement les lignes. On en a eu la preuve, il y a soixante ans, lorsque les pays colonisés par les puissances européennes unirent leur énergie pour provoquer le processus de décolonisation qui déboucha sur l'indépendance des pays africains et asiatiques.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas rééditer sur le champ de bataille que constitue aujourd'hui la protection du climat et de l'environnement l'action collective qui permit à nos pays de s'affranchir de la tutelle des peuples riches ? Rien, absolument rien, ne nous interdit d'unir nos efforts pour faire en sorte que le sommet de Paris débouche sur des décisions salvatrices.

Les Dépêches de Brazzaville

MARCHE RÉPUBLICAINE

Les femmes du Congo ont rendez-vous le 1^{er} mars à Brazzaville

À l'initiative de l'Association **Actions innovatrices pour la paix et le développement culturel que dirige Mme Inès Nefer Ingani, les femmes congolaises d'appartenances politique, religieuse et philosophique diverses, organisent le 1^{er} mars à Brazzaville, une marche républicaine pour la paix et le développement du Congo.**

Elle a pour objectifs, entre autres, de participer au maintien de la paix et favoriser l'unité nationale, le dialogue et la cohésion sociale face aux enjeux socio-économique et politique qui prévalent actuellement au Congo ; d'interpeller les politiques et la société civile sur d'éventuelles intentions de troubles publics

et d'incitations externes à la haine et à la division ; d'abolir les sentiments de sectarisme et d'appartenance tribale ; de rassurer la population sur ses droits fondamentaux, ainsi que de démontrer la volonté, la détermination et la capacité des femmes à œuvrer pour la paix et la prévention des conflits.

Dans les différents messages qui seront délivrés peu avant le coup d'envoi de la marche, les orateurs répertorieront les actions devant contribuer au maintien de la paix, de la stabilité au niveau de la sous-région d'Afrique centrale, en général et au Congo, en particulier. Les femmes mettront également à profit cette occa-

sion pour demander l'amélioration de leur statut non mentionné dans la Constitution du 20 janvier 2002.

En outre, les femmes remettront publiquement et officiellement au Préfet de Brazzaville, Benoit Moundelé Ngolo, devant les autres autorités compétentes, le cahier de leurs doléances. Cette marche qui débutera à 7 heures du matin se déroulera sur le parcours suivant : Boulevard Alfred Raoul-rond-point de la Patte-d'Oie-Boulevard Denis-Sassou-N'Gusso-Maternité Blanche Gomez-rond-point Institut français du Congo-Palais de justice-Colège Nganga Edouard-Préfecture de Brazzaville.

Roger Ngombé

GASTRONOMIE

La cuisine française à l'honneur

Pour illustrer l'inscription de la **cuisine française au patrimoine mondial de l'Unesco, l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, a annoncé le 24 février, l'organisation d'un évènement à caractère culinaire intitulé « Goût de Good France » qui aura lieu en mars prochain à Paris.**

À cette occasion, un millier de patrons dans le monde rendront hommage à la cuisine française à travers des dîners organisés dans des restaurants qui auront été candidats puis agréés. Au même moment, toutes les résidences des ambassades de France à l'étranger accueilleront un repas conçu selon le même principe. Il en sera ainsi au Congo.

En effet, la gastronomie française a été inscrite au patrimoine immatériel de l'Humanité par un comité intergouvernemental de l'Unesco, réuni en 2010 à Nairobi au Kenya. C'est la première fois qu'une gastronomie est proclamée « chef d'œuvre » immatériel par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. L'ambassadeur de France au Congo a livré cette information au cours d'une cérémonie de présentation d'un nouveau palace parisien, dénommé « The Peninsula Paris ». L'évènement, à Brazzaville, a mobilisé le directeur des ventes de cet établissement, Wassim Mathlouthi, qui a dû effectuer

le déplacement de Brazzaville. « *La mise en valeur des attraits touristiques de la France figure, aujourd'hui, au nombre des priorités du ministère auquel j'appartiens qui, depuis l'an dernier, est désormais aussi en charge du commerce extérieur et du tourisme* », a indiqué le diplomate français qui a apprécié le geste de « *The Peninsula Paris* ». « *Celui-ci contribue à l'attrait qu'inspire la France aux touristes du monde entier et qui fait de mon pays le premier pour le nombre de touristes qu'il accueille, quelque 84,7 millions en 2014* », a-t-il ajouté.

Yvette Reine Nzaba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

LÉKOUMOU

Sibiti prend ses allures

Six mois après les festivités de l'indépendance ayant permis sa modernisation, Sibiti, qui a changé de visage, s'accommode désormais de nouveaux enjeux dictés par les infrastructures modernes qui sont sorties de terre.

Les motos taxi circulent toujours mais ne drainent plus la même poussière épaisse depuis que les routes ont été bitumées. En effet, 27 kilomètres sont complètement revêtus de bitume permettant de parcourir, en quelques minutes, les huit quartiers que compte désormais la ville. À l'entrée de celle-ci, à première vue, excepté les logements sociaux presque finis et plantés sur le berceau d'Indo et la nouvelle gare routière remis officiellement aux autorités locales il y a quelques semaines, deux édifices interpellent la vue : l'hôtel de ville et le siège du Conseil départemental. Plus loin, sur la route du quartier Mikamba, quelques administrations telles que les Directions départementales des Douanes, de l'Enseignement primaire et

secondaire et du Plan abritent désormais des fonctionnaires visiblement heureux.

La mairie s'affiche

Ici, quelques réflexes sont nés. Par exemple : la lecture des circulaires publiées par le maire et affichées publiquement. Parmi ces dossiers, le rappel sur la gratuité des documents d'état civil, la réglementation des nuisances sonores, la divagation des bêtes (éviter que les moutons, cabris et porcs par exemple s'égarer dans la ville) mais aussi les règles d'hygiène que devra observer chaque citoyen pour garder la ville propre.

Sibiti, comme les autres communautés urbaines, bénéficie d'un crédit mensuel de 20 millions de FCFA pour l'assainissement. « Nous utilisons

correctement ce budget. Nous avons commencé à l'époque par acheter du matériel, véhicule, benne, moto remorque, débroussailleuse, tronçonneuse, brouettes, etc. La ville a grandi et le problème d'assainissement se pose. Il faut balayer et tout contrôler », explique Bernard Makita, administrateur maire de Sibiti. On a le droit de le croire car des jardins publics sont en cours de réalisation même si l'opération se heurte parfois aux travaux de finition. Pourtant, sur le terrain, des entreprises reviennent pour construire des dalots, caniveaux et des chaussées.

Excepté des attentes sur la construction d'édifices promis, tels que le marché moderne, les écoles et bien d'autres, à Sibiti la municipalisation fait



L'hôtel de ville de Sibiti/Adiac

des effets. Les populations apprécient la construction d'un forage moderne réalisé au cœur de la ville grâce au projet « Eau pour tous ». Mais elles espèrent bien d'autres choses. L'une des réalisations majeures attendues : l'électrification de la ville 24h/24h. La Centrale thermique, réalisée hâtivement à l'orée des fêtes de l'indépendance, ne permet pas pour l'heure de tenir un tel engagement. La ville est éclairée à 18 heures et tombe dans le noir des 23 heures. Il se poserait un problème de carburant et de maintenance pour alimenter la ville toute la journée.

La situation, expliquent des

autorités administratives, trouvera bientôt une issue. Ils évoquent les travaux de drainage de l'électricité de Moukoulou qui s'exécutent bien et les pilotes qui soutiendront les fils électriques presque arrivés à Sibiti. En attendant, les autorités locales pensent trouver une solution pour électrifier les administrations la matinée. « Nous sommes en train de regarder avec les responsables de la centrale thermique comment nous fournir l'électricité la journée, même de 7h à 14h pour les besoins de l'administration », avance le maire de la ville.

Quentin Loubou

DÉFENSE NATIONALE

Les Fac à l'heure des grandes stratégies

Le séminaire d'état-major dit de niveaux stratégique et opératif qui s'est achevé le samedi 21 février à Brazzaville a permis au chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, de marteler sur une nécessaire anticipation dans la prise des décisions.

Le général Guy Blanchard Okoi a fait un rapprochement entre les systèmes de l'improvisation et certains anachronismes constatés entre temps. Il a vivement encouragé les participants à tirer bénéfice du séminaire pour défendre la vision du commandement qui, dira-t-il, « va renforcer les capacités de tous les états-majors ». Il a aussi invité les cadres de commandement à œuvrer pour une gestion parcimonieuse des moyens mis à leurs dispositions.

Pour ce qui est de la force du soldat dans sa capacité à s'adapter sur le terrain, Guy Blanchard Okoi propose plusieurs pistes dans le but d'apporter les solutions les plus adéquates. « Autrement dit, nous devons nous perfectionner, les soucis de l'initiative et de l'imagination fertile doivent nous habiter. Après cette harmonisation de nos méthodes de travail, je vous invite à faire preuve d'ouverture d'esprit », a-t-il notamment déclaré.

Ces journées se sont articulées sur plusieurs notions parmi lesquelles le développement de l'esprit d'analyse et la réflexion stratégique et opératif ; des notions sur la loi de programmation militaire ont été aussi dispensées dans la dynamique de compréhension des efforts consentis par la haute hiérarchie pour la modernisation de l'outil de travail. Autres points à retenir : les principes de la Gestion axée sur les résultats de même que l'urgence d'améliorer la conduite de l'instruction afin d'obtenir l'efficacité de différents plans dans le but de répondre efficacement aux exigences de l'heure. À noter que le but poursuivi par ces travaux était de répondre aux contrats d'objectifs des FAC qui s'appuient sur les contraintes présidentielles en matière de paix, de sécurité et de stabilité.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

La France fait don à la gendarmerie nationale congolaise

Dans le cadre de la coopération liant les deux parties, dans le domaine de la sécurité intérieure, l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, a remis le 26 février à Brazzaville, trois lots de matériels au commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny.



Jean-Pierre Vidon remettant un échantillon du matériel à Paul Victor Moigny

D'une valeur estimée à 16 mille euros, soit environ 10,4 millions FCFA, ces matériels sont composés des fournitures pédagogiques, scolaires et de police technique et scientifique. En effet, les fournitures pédagogiques sont destinées exclusivement aux gendarmes formateurs de l'École de la gendarmerie nationale (EGN). Le but étant de permettre aux encadreurs d'acquérir de nouvelles compétences ou à les renforcer pour ceux qui exercent ces tâches.

S'agissant des fournitures scolaires, notamment des cahiers, des stylos et d'autres petits matériels, elles seront mises à la disposition des élèves gendarmes. Il s'agit des 1 500 jeunes-gens en provenance de la vie civile que la gendarmerie s'apprête à recruter cette année, afin qu'ils puissent

acquérir toutes les connaissances indispensables à leur carrière future à l'EGN. Quant aux matériels de police technique et scientifique, la France a offert, entre autres, des mallettes avec des poudres magnétiques et des poudres ordinaires, des loupes éclairantes, qui serviront à la lutte contre la criminalité. Ces outils sont, selon les experts, une des bases du travail des gendarmes consistant à rechercher les indices et déterminer les preuves de manière à les présenter à la justice pour identifier les criminels.

« Les fournitures de police technique et scientifique sont indispensables dans ce domaine très délicat des investigations qui suppose des compétences pointues lesquelles ne peuvent être pleinement exploitées sans le matériel nécessaire », a rappé-

lé l'ambassadeur de France au Congo.

Jean-Pierre Vidon a également souligné que ce don témoignait de l'intérêt que la France accorde pour sa coopération avec le Congo dans le domaine de la sécurité intérieure, notamment en faveur de la gendarmerie. Selon lui, le projet gendarmerie de la coopération française, en termes d'appui, comporte un volet essentiel consistant à la mise à disposition de la ressource humaine nécessaire. Ce qui justifie l'affectation du lieutenant-colonel Éric Misserey de la gendarmerie nationale française au Congo. Ce dernier est chef du « projet gendarmerie » et conseiller du commandant de la gendarmerie nationale congolaise.

Réceptionnant le matériel à l'EGN, le général Paul Victor Moigny a rappelé que ce don n'est pas le premier du genre est la preuve des bons rapports existant entre les gendarmeries des deux pays. Car, il s'agit de l'une des inventions françaises qui résistent à la force du temps et qui s'adapte au temps. Cette donation soulagera, a-t-il indiqué, tant soit peu les instructeurs des différents stages qui se dérouleront à l'EGN. Elle est également une satisfaction pour les spécialistes des scènes d'infractions.

Le commandant de la gendarmerie nationale a, par ailleurs, demandé aux bénéficiaires d'en faire bon usage et d'apporter une plus-value à la qualité de la transmission des connaissances aux gendarmes au niveau de l'EGN. S'adressant à l'ensemble du personnel du service central des recherches judiciaires, Paul Victor Moigny a déclaré que les matériels de police technique et scientifique leur permettront désormais d'accomplir leurs missions. « Les preuves médico-légales dorénavant ne vous échapperont plus sur les scènes d'infraction. C'est pourquoi, vous avez l'obligation d'utiliser en professionnel ce matériel de constitution des preuves irréfutables de la manifestation de la vérité au cours des enquêtes judiciaires », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama



B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email: wsccongobrazza@wcs.org

Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Assistant Administratif et Financier
Basé : à Ouessou

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un/une Assistant(e) Administratif(ve) et financier(e). Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Chef de Bureau et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières. Tenir la petite caisse.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer les opérations de la logistique et de l'approvisionnement.
- Effectuer les inventaires physiques des matériels/ équipements.
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville)

Compétences requises:

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)

- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville- Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 10 mars 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu a ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après: copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} février 2015
WCS - Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville

La famille Dampête, annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère Germain Dampête décès survenu le 18 février 2015, au CHU de Brazzaville (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°69 de la rue Likouala à Poto-poto.

- Le programme des obsèques se présente comme suite :
- 9 h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU de B/ville
 - 10h30 : recueillement au domicile privé Bouka
 - 15h00 : fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Le souvenir de la perte d'un autre ne peut être effacée ni par le temps ni par les éphémères moments de joie.

28 février 2005 - 28 février 2015

•Voici dix (10)ans que Dieu a rappelé à lui notre très chère mère, sœur, tante et grand-mère, Nkoussou Monique, décédée le 28 février 2005.

En ce jour commémoratif :

- Madame Membila née Ndey-Bouya Marie-montée
- Madame Bonity née Ndinga valérie
- Mlle Loumingou Marie-Josée Roland Okombi et famille, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

IN MÉMORIAM



27 février 2007 - 27 février 2015
Voici dix (10) ans que nous quittait brusquement notre chère et bien aimé mère, sœur, tante et grand-mère Mossa Marie-Claire. En cette date commémorative, Moussitou Anderson Francis, Mossa Ignace, Epenit Chantal, Epenit Patrick, Epenit Rostand, Lola Elie, Ongombi Basile, Ongombi Fortuné, Ongombi Marine, Ondongo Issema, Ondongo Joly, les familles Assi-Itoa-Yoa et Ebal, Les nièces, neveux et petits fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée profondément pieuse pour celle qui a été notre modèle de patience, de générosité et d'amour.



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

INVITATION A L'ENREGISTREMENT COMME FOURNISSEUR AU PAM N° PAM/PROC/004-2015/ADM/CD

La représentation du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies en République du Congo a le plaisir de porter à la connaissance du public qu'elle procède actuellement à une réactualisation de sa liste de fournisseurs.

Pour cela, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Brazzaville sise Avenue Général De Gaulle, derrière l'ICF ex Centre Culturel Français (voir tableau d'affichage à la guérite du PAM) et au niveau des sous bureaux de Nkayi, Pointe-Noire, Betou et Impfondo pour récupérer gratuitement ledit appel d'offres.

Si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos bureaux ou nous contacter à l'adresse email suivante brazzaville.procurement@wfp.org.

Veuillez par ailleurs noter la date limite de la réception des offres est fixée au 30 mars 2015.

REMERCIEMENTS



Le brigadier-chef Ibara Ohandou Fiacre ; Les enfants Omangui ; Les familles Ikiéni et Omangui ; Remercient les autorités militaires, les anciens élèves du lycée d'Owando, encadreurs et étudiants de l'ISTP, les amis et connaissance du soutien multiforme qu'ils leur ont apporté, suite au décès tragique de leur : nièce, sœur, fille : mademoiselle Omangui Florida Marmette, survenu le 10 février 2015 à Brazzaville. Qu'ils trouvent ici toute leur reconnaissance indéfectible et fraternelle pour tout ce qu'ils ont faite.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Fadimatou Dramé. Je désire désormais être. Dramé Fadimatou Inna. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre ville. Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach) Contacts : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il y a beaucoup à faire en Afrique et pourtant il n'y a pas d'emplois. C'est la contradiction actuelle. »

Achille Mbembe, historien camerounais, le Monde.fr/Afrique, 26 janvier 2015

« L'école est un des éléments clés de la République et de l'égalité. C'est la porte d'entrée vers la culture, la connaissance, l'émancipation. »

Pierre Laurent, journaliste et homme politique français, l'Humanité, 16 février 2015

« Le secret est souvent un outil qui permet de masquer des travaux opératifs ou autres dont on pense qu'ils ne sont pas accessibles... à l'ensemble des citoyens. C'est parfaitement choquant dans une démocratie authentique. »

Secrets et information démocratique et citoyenne, Le Monde diplomatique, 30 décembre 2010

« Nous sommes aujourd'hui mis au défi par un terrorisme intérieur qui repose en grande part sur l'initiative personnelle et s'incarne dans des profils hybrides conjuguant délinquance et idéologie. »

Béatrice Brugère, France, magistrat, ancien juge antiterroriste, le Causeur, 23 février 2015

« Quand la toute-puissance de l'État desserre l'étau sur les territoires, les composantes locales s'expriment, s'organisent et prennent en mains le destin de leur espace vécu. »

Julio Nganongo Osséré, sociologue, Congo, Les dépêches de Brazzaville N°2243 du 25 février 2015

ACTION HUMANITAIRE

Le Congo fait le point avec ses partenaires

L'afflux massif des ressortissants de la RCA, le rapatriement des ressortissants congolais vivant en République centrafricaine, les catastrophes naturelles et les expulsions des étrangers en situation irrégulière, tels sont, entre autres, les sujets abordés au cours de la réunion de la coordination humanitaire, tenue le 24 février au ministère des Affaires sociales

En effet, la rencontre présidée par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Emilienne Raoul, qui avait à ses côtés, le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement, Anthony Ohemeng-Boamah, a regroupé le gouvernement, les agences du système des Nations unies, les représentations diplomatiques et les ONG internationales et nationales.

Faisant le bilan de la situation humanitaire au Congo, Emilienne Raoul a rappelé que le pays a fait face en 2014, à un afflux massif de ressortissants centrafricains à cause du conflit interconfessionnel qui a éclaté dans ce pays frère. La crise a provoqué le déplacement d'environ 23 000 personnes dans les départements de la Likouala, de Brazzaville et de Pointe-Noire. « Les citoyens centrafricains ayant trouvé refuge en République du Congo, bénéficient de la protection internationale et jouissent du statut de réfugié prima-facie », a-t-elle expliqué.

Pour la ministre des Affaires sociales, la prise en charge de ces réfugiés s'est faite selon les normes conventionnelles internationales en matière d'assistance des personnes déplacées. Ceci avec l'appui de quelques gouvernements de pays amis, des agences du système des Nations unies, de certaines institutions, des ONG nationales et internationales. En vue d'optimiser la conduite des opérations humanitaires sur le terrain, le gouvernement a acquis un terrain de 8 000 m² pour la construction d'un entrepôt à Bétou.

S'agissant du rapatriement des ressortissants congolais vivant en RCA, le gouvernement congolais avait mis à leur disposition des vols spéciaux. Ainsi, le 9 janvier 2014, près de 650 ressortissants congolais, rapatriés de manière organisée ont été accueillis à

l'aéroport international de Maya-Maya.



Une vue des participants ; crédit photo Adiac

Près de 70 500 personnes victimes de catastrophes naturelles en 2014

Au plan national, de nombreuses catastrophes naturelles, notamment des pluies, inondations, érosions, ensablements, vents violents et incendies, ont été enregistrées l'année dernière, touchant près de 70 500 personnes sur toute l'étendue du territoire. Mais, seules 20 048 personnes ont été assistées, soit le tiers, lors de ces catastrophes ayant causé de pertes en vies humaines. « L'assistance a consisté à la prise en charge des veillées et des obsèques ; à la mise à disposition des vivres et non vivres et, pour certains, au versement d'une caution locative équivalente à six mois de loyer », a indiqué la ministre.

Concernant l'expulsion des étrangers en situation irrégulière, près de 19 700 originaires de la République démocratique du Congo (RDC) ont été assistés dans le cadre de l'humanisation de l'opération de police « Mbata Ya Bakolo ». Afin de permettre à ces ressortissants de la RDC d'attendre leur embarquement au débarcadère du Beach dans des conditions humaines acceptables, un site de transit avait été installé

dans l'enceinte de l'hôtel Cosmos depuis le 15 mai 2014. La ministre Emilienne Raoul a, par ailleurs, remercié les donateurs qui ont épaulé par leur contribution la prise en charge humanitaire des réfugiés, des rapatriés, et des victimes des catastrophes tout le long de l'année 2014.

Un plaidoyer pour l'amélioration des conditions des réfugiés

Dans le bilan des partenaires de l'Etat, il a été évoqué la situation scolaire des réfugiés installés au Congo, notamment à Bétou et Impfondo, dans le département de la Likouala. Il s'agit notamment du manque d'infrastructures scolaires, du déficit en personnel enseignant ainsi que des difficultés liées au transport. D'où la nécessité d'ouvrir des pistes agricoles afin de faciliter l'acheminement des vivres dans la Likouala. L'autre préoccupation concernait la mobilisation des fonds et des ressources pour cette année, car les réfugiés risquent de ne pas repartir dans les délais souhaitables. C'est ainsi que les partenaires ont, entre autres, recommandé l'identification des moyens alternatifs d'acheminement de vivres et autres articles au nord du Congo. Pour ce faire, l'appui du gouvernement peut être fondamental, estiment-ils. Ils ont, par ailleurs, plaidé pour l'accès à la terre en vue d'activités de subsistance des réfugiés et demandé le déploiement du personnel enseignant dans les écoles du département de la Likouala.

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONGÈS - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration

DUREE

3 jours

PERIODE

4 au 6 mars 2015

COUT

300 000 FCFA

La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

9 au 13 mars 2015

450 000 FCFA

Optimiser ses outils et techniques de recrutement

3 jours

11 au 13 mars 2015

300 000 FCFA

Les fondamentaux du marketing

4 jours

17 au 20 mars 2015

400 000 FCFA

Suivi-évaluation des projets et programmes

5 jours

23 au 27 mars 2015

450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Promo 5 X PLUS

**GAGNE 5 FOIS
TA CONSOMMATION**

Consomme ton crédit,
atteins ton objectif du jour
et **gagne 500% de bonus**

Studio Olympe



*Bonus utilisable jusqu'à 23h59
vers airtel et Warid

RÉVENDICATION

Les promoteurs des écoles privées dénoncent « l'escroquerie de l'administration »

La coordination nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (Conapepco), réuni récemment en assemblée générale à Brazzaville, a, entre autres, dénoncé des descentes « intempestives », la demande d'argent pour l'instauration de la biométrie ainsi que d'autres taxes imposées par les agents de l'État (administration scolaire et Impôts).

Selon le président de la Conapepco, Clobert Ibinda, ces descentes intempestives n'ont pour but que de soutirer de l'argent aux responsables des écoles privées. « Si ce sont des descentes de contrôle régulier sans pourtant que l'on puisse demander de l'argent, je crois que cela ne devrait pas nous entamer. Mais lorsqu'on invente une contribution sur la base de l'expertise qui va de 2 000 à 45 000 FCFA selon les villes, et selon les établissements, nous trouvons que c'est de l'escroquerie parce qu'au retour il n'y a aucune pièce comptable, donc sans reçu. Nous trouvons que ce n'est pas normal », s'est-il plaint. Sans s'opposer à la modernisation du système éducatif au niveau du secteur privé, la Conapepco estime que les frais d'instauration de la carte biométrique demandés à ses membres, à hauteur de plus de 200 millions F CFA, est une autre forme d'escroquerie de certaines structures de l'État. Clobert Ibinda pense cette somme, destinée à la mise en œuvre de cette opération, devrait être supportée par le budget de l'État et non par les promoteurs des écoles privées.

Les Impôts indexés

Les promoteurs des écoles privées ont également critiqué l'attitude de la direction générale des impôts qui leur exige le paiement des taxes alors que les deux parties sont en pourparlers depuis un certain moment. « Au niveau des impôts, c'est tout le temps que nous sommes en pourparlers, ils nous demandent de payer les impôts. Heureusement que nous avons mis en place une commission mixte avec la direction générale des impôts qui a interrompu le dialogue depuis plus d'un an. Malgré le fait que nous leur demandons de revenir sur la table, mais rien ne se fait. Nous ne savons pas sur quelle base ils vont nous imposer, c'est là aussi leur difficulté », a poursuivi le président de la Conapepco.

Des réserves sur l'uniformisation de la tenue scolaire

Favorables à la tenue de la rentrée scolaire à la même date que les établissements publics, les promoteurs des écoles privées se sont, cependant, dit opposés à la date de fin d'année puis qu'ils devraient percevoir les frais d'écolage du dernier mois (juin). Ils sont également opposés à l'uniformisation de la tenue scolaire annoncée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. En effet, le ministre Hellot Matson Mampouya annonçait au début d'année certaines mesures qui devraient entrer en vigueur dès la rentrée scolaire 2015-2016. Il s'agit, entre autres, de l'instauration d'une tenue scolaire unique tant dans les écoles publiques que privées, ainsi que de l'éradication du système des rentrées scolaires partielles.

Pour rappel, les promoteurs des écoles privées qui veulent tirer les ficelles de leur côté, sont également dénoncés par les parents d'élèves, car en dépit de la gratuité des frais d'inscription aux examens d'État, ils continuent d'exiger des dizaines de milles aux parents d'élèves.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Les seringues à usage unique conseillées pour éviter la propagation des maladies

Afin de lutter efficacement contre la propagation des maladies infectieuses, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle à l'utilisation des seringues à injection unique d'ici à 2020.

C'est en tenant compte de ce que chaque année plus de deux millions de personnes sont infectées par des maladies telles que le VIH et l'hépatite B, à la suite d'injections à risque impliquant la réutilisation de seringues, que l'OMS a lancé cet appel. Elle se donne cinq ans pour que les 194 États membres soient totalement équipés même si les nouvelles seringues seront au moins deux fois plus coûteuses qu'à l'heure actuelle. Malgré cela, l'OMS estime que cela reviendrait toutefois moins cher que le coût du traitement de maladies infectieuses mortelles.

« Cela devrait aider à éliminer 1,7 million de nouveaux cas d'hépatite B, les 300 000 cas d'hépatite C et les 35 000 cas de VIH chaque année, et tous les autres pour lesquels nous n'avons pas de chiffres comme le virus Ebola et de Marburg », a fait savoir le Dr Selma Khamassi, directeur du Département de la sécurité des injections à l'OMS. « C'est toute l'industrie qui est invitée à collaborer avec l'OMS en vue de multiplier la production des seringues et de réduire les coûts », a-t-il ajouté. Chaque année, notons-le, 16 milliards d'injections sont effectuées.

Outre l'utilisation de seringues à injection unique, l'OMS appelle également à l'utilisation de seringues avec une protection pour éviter que les médecins se piquent accidentellement les doigts. C'est en connaissance de cause que cette invite est faite. En effet, certains médecins se sont fait piquer de la sorte au cours de l'épidémie du virus Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest. Il en est de même dans presque tous les hôpitaux et autres cliniques tant en Afrique que partout ailleurs dans le monde.

Nestor N'Gampoula

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Huit candidats pour succéder à Donald Kaberuka le 28 mai à Abidjan

À l'occasion de l'assemblée annuelle (du 25 au 29 mai) qui se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire), le Conseil des gouverneurs élira le successeur de Donald Kaberuka, à la tête de la Banque africaine de développement (BAD).

Donald Kaberuka a occupé la présidence de la BAD durant deux mandats de 5 ans (2005-2010, 2010-2015). Pur orthodoxe, il a su redonner une crédibilité internationale à la BAD. Huit candidats postulent au poste de président de la BAD.

À savoir :

l'actuel ministre de l'Agriculture et du développement rural du Nigeria Akinwumi A. Adesina, 55 ans

l'actuel ministre des Finances et du développement économique d'Éthiopie Sufian Ahmed, 56 ans

l'actuel président de la MED Confederation, et également ancien ministre des Finances de Tunisie Jaloul Ayed, 64 ans

l'actuel ministre des Finances et du budget du Tchad Kordjé Bedoumra, 63ans

l'actuelle ministre des Finances

et de la planification du Cap-Vert Cristina Duarte, 52 ans

l'actuel ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de Sierra Leone, Samura M. W. Kamara, 53 ans

l'ancien vice-président de la BAD, en charge des programmes pays et régionaux, d'origine zimbabwéenne Thomas Z. Sakala, 59 ans

l'actuel vice-président de la Banque islamique de développement (BID), Djeddah, Arabie saoudite, d'origine malienne Birima Boubacar Sidibé, 52 ans

Noël Ndong

ÉBOLA

Des cas de décès augmentent en Sierra Leone

La transmission se poursuit en Sierra Leone. De nouveaux cas sont détectés dans un certain nombre de districts, considérés comme des foyers de l'infection, tels que Western Area Urban et Port Loko, indique le communiqué de presse de l'OMS du 22 février.

La nouvelle directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Matshidiso Moeti, est en Sierra Leone depuis samedi dernier, pour s'imprégner des activités de réponse à la maladie à virus Ebola sur le terrain. Cette visite est une occasion de réitérer son engagement à lutter contre

l'épidémie actuelle. Elle effectuera des visites similaires en Guinée et au Libéria, deux pays touchés par le virus. Le centre de réponse d'urgence de Western Area coordonne les activités de riposte à l'épidémie en utilisant toutes les ressources disponibles, avec l'appui de l'OMS, des CDC et d'autres partenaires.

Le communiqué de presse souligne que le nombre de nouveaux cas a subitement augmenté dans la zone d'Aberdeen à Freetown. Vingt-sept cas ont été confirmés d'Ébola notifiés au sein de la communauté des pêcheurs alors qu'il y a quarante-sept jours plus tôt, la zone se présentait comme un endroit sans danger. Par conséquent,

quoique l'optimisme soit affiché, l'épidémie n'est pas encore sous contrôle en Sierra Leone. Le virus a le potentiel d'apparaître en vagues, un phénomène interprété de diminution du nombre de cas. Cette résurgence s'explique par les mauvaises pratiques d'enterrement qui se perpétuent ou des cas non détectés dans les communautés. « Nous devons rester vigilants et veiller à contrôler les nouvelles chaînes de transmission. La route qui mène à l'objectif de « zéro cas » restera sinueuse dans les prochaines semaines ou dans les mois à venir », a conclu le Dr Moeti.

Nancy France Loutoumba

NÉGOCIATIONS INTERLIBYENNES

Le Parlement de Tobrouk suspend sa participation

Un nouveau round des négociations de paix entre les deux parlements, était prévu ce jeudi 26 février, sous l'égide des Nations unies. Le retrait annoncé lundi, enfonce une Libye meurtrie par la guerre civile dans une impasse politique.

Depuis les élections législatives contestées de juin dernier, la Libye dispose de deux Parlements. Le Parlement sorti du scrutin dont le siège est à Tobrouk dans l'est du pays, est majoritairement composé des libéraux et progressistes. L'ancien Parlement composé des islamistes radicaux, quant à lui, a son siège dans la capitale Tripoli. Depuis, les institutions ont composé deux gouvernements parallèles.

En novembre, la mission de l'Organisation des Nations unies en Libye (Unsmil), avait initié un dialogue inclusif visant à rapprocher les différentes parties en conflit. Cette initiative, selon le diplomate onusien, Bernardo Leon mettra fin à l'anarchie qui affaiblit le pays

depuis la chute du Guide libyen Mouammar Kadhafi. « L'Unsmil poursuivra ses efforts pour aider les Libyens à relever les défis qui minent leur transition et à construire un État fort et moderne », avait-il confié.

La décision des élus de Tobrouk remet en cause tout ce processus jusque-là supervisé par l'ONU. Les nouveaux élus libyens n'ont pas donné les raisons de cette suspension. Cependant, un député progressiste sous couvert de l'anonymat, a indiqué sur son Facebook sa crainte de voir la communauté internationale imposer des pressions pour intégrer des islamistes de Tripoli dans un futur gouvernement.

Il faut noter que, le contexte socio-politique et sécuritaire actuel en Libye, est particulièrement tendu. D'une part, les dernières discussions de janvier avaient déjà été très compliquées, puisque les autorités de Tripoli et celles de Tobrouk ne se sont presque pas parlées. Les émissaires onusiens étaient obligés de les placer dans deux

salles séparément.

D'autre part, en dépit des difficultés à rassembler les deux parties en vue de former un seul gouvernement, la Libye est plongée dans un chaos, avec pour illustration des attaques ponctuelles revendiquées par la branche libyenne de l'organisation Etat islamique (EI). Le 20 février dernier, deux explosions ont visé un commissariat de police et les environs du domicile du président du Parlement de Tobrouk, faisant au moins 31 morts et plus de 40 blessés.

La branche libyenne de l'EI a revendiqué l'attaque dans un communiqué publié sur son compte Twitter. « Les kamikazes ont tué et blessé des dizaines de personnes pour venger le sang de nos musulmans à Derna, une ville visée la semaine dernière par des raids aériens libyens et égyptiens », a justifié les djihadistes de l'EI.

La Libye est plongée dans une anarchie depuis la chute de Mouammar Kadhafi tué par les troupes de l'Otan en octobre 2011.

Fiacre Kombo

Brazzaville - Paris

Tous les jours

Offre soumise à conditions

A partir de
450 000
FCFA TTC*
Aller-retour



ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com

Tél: +242 06 509 0 509

Suivez nous sur  

Désormais, gérez vos réservations en ligne sur notre nouveau site www.flyecair.com

FONDS D'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

Jacques Essombè appelle les acteurs institutionnels français à rejoindre le cercle des co-organisateur

La 3^e rencontre Kusuntu-Orrick sur le financement des entreprises en Afrique par les investissements issus de fonds de capital Investissement s'est déroulée à Paris en présence de plus de 200 participants, 23 orateurs issus de la profession de l'investissement en Afrique.

Maître Jean- Essombè, membre du groupe Banque et Finance du cabinet Orrick Rambaud Martel, a rappelé le potentiel que représente la croissance en Afrique, ainsi que son « Impact investing », thème central de la rencontre. C'est une forme d'investissement qui touche en premier lieu les PME, qui représentent un marché compris entre 15 et 25 milliards de dollars, pour 8 millions d'entreprises.

Dans son intervention, le directeur du Fonds Investisseurs et Partenaires (FIP) a rappelé la place de l'Afrique dans l'économie mondiale dans un futur proche : un des moteurs principaux, et a défini l'Impact Investing comme « *un investissement avec à la base une intention de répondre à un besoin d'intérêt général* », apparaissant comme une des « *meilleures options devant permettre l'atteinte d'une croissance inclusive. Une croissance génératrice d'emplois pour le plus grand nombre, mais aussi une croissance rentable préservant à la fois l'environnement et permettant l'installation de pratiques de bonne gouvernance tout au long de la chaîne de la hiérarchie sociale* ».

Le promoteur du Think tank Kusuntu-le-Club Jean-Luc Koffi Vovor – une organisation chargée de la promotion de l'émergence et du

développement de futurs champions économiques africains grâce aux apports du capital investissement, a présenté ce qui se fait de mieux aujourd'hui en Afrique en matière d'Impact Investing.

Isabelle Bébéar de la Banque publique d'investissement (BPI) France International a insisté sur l'importance de la mobilisation des investisseurs français dans le financement des PME africaines – actuellement en perte de vitesse par rapport à d'autres acteurs, notamment hollandais ou nord-américains. Une présence appelée à croître, si on s'en tient à l'information révélée par Jean-Luc Koffi Vovor, notamment grâce à la création d'un groupe Afrique, au sein de l'association professionnelle française des fonds de capital investissement – AFIC.

Jean-Jacques Essombè a appelé les acteurs institutionnels français à rejoindre le cercle des co-organisateur et soutiens de cette initiative au rang desquels le Fonds Investisseurs et Partenaires, Proparco et Trident Funds Services, pour faire de cette rencontre, à l'instar de ce qui existe à Londres, Washington, Bruxelles ou Amsterdam, « *la Conférence Annuelle Française sur le Financement des Entreprises en Afrique* ».

Noël Ndong

ZIMBABWE

Mugabe souffle ses 91 bougies

Le chef de l'État zimbabwéen, Robert Gabriel Mugabe, organise pour ses 91 ans, une grande fête d'anniversaire ce 28 février à Harare, la capitale du pays. Quelques 20 000 invités fêteront avec le président qui, a-t-on appris de source médiatique, n'a pas lésiné sur les moyens pour réussir l'événement.

D'après le journal britannique The Guardian, cité par l'AFP, un éleveur du pays offrira pour l'occasion « deux éléphants, deux buffles, un lion et cinq impalas » à consommer durant la fête. Quelques 91 vaches et deux hippopotames seront également abattus.

Le tout nouveau président en exercice de l'Union africaine, avait soulé la polémique après sa désignation, le 30 janvier dernier à Addis-Abeba,

pour succéder au Mauritanien Mohamed Abdelaziz. Du haut de la tribune de l'UA, il s'était fait le chantre du panafricanisme ressassant à l'envi, sous des salves d'applaudissements, les discours des années des indépendances contre l'impérialisme qui pille les richesses de l'Afrique.

Pour ses 91 ans, Robert Mugabe se met à dos les défenseurs de la nature qui l'accusent de décimer la faune. Mais aussi l'opposition zimbabwéenne qui dénonce des dépenses folles au moment où le système sanitaire du pays et plusieurs autres secteurs socioéconomiques vont mal.

En apparence, le tollé autour de cette fête grandiose d'anniversaire n'ébranle en rien le vieux combattant de la ZANU-PF, qui polémique volontiers depuis des années avec ses détracteurs.

Réélu en 2013, Robert Mugabe est à

la tête du Zimbabwe depuis 1980 ; il se dit fier de sa longévité et assure que la Constitution de son pays lui permet de briguer le fauteuil présidentiel jusqu'à l'âge de 99 ans.

Comme quoi, avec Mugabe, de la réforme agraire contestée aux élections qu'on l'accuse d'en falsifier les résultats, en passant par l'interdiction de voyager dans certains pays occidentaux qui le frappe et à laquelle il ne semble avoir cure, ou encore la traque de ses opposants, les sujets de controverse ne manquent pas.

Défenseur de la cause africaine pour les uns, féroce dictateur pour les autres, ses partisans lui chanteront néanmoins joyeux anniversaire demain et, lui, du haut de ses 91 ans, se souviendra de son jour de naissance, un certain 21 février 1924. Peut-être aussi de son parcours politique de ces trente-cinq dernières années.

Gankama N'Siah

AFRIQUE

Cérémonie de remise de trophées bancaires 2015 en Côte d'Ivoire

Les institutions financières africaines les plus influentes qui participent à la stimulation de la croissance du continent seront récompensées sur leurs réalisations le 27 mai à Abidjan (Côte d'Ivoire).

La cérémonie de remise de trophées bancaires est l'événement le plus prestigieux du secteur en Afrique. Sous le haut patronage de la Banque africaine de développement (BAD), la 9^e édition des African Banker Awards se tiendra à Abidjan. Elle mettra à l'honneur les institutions bancaires et financières qui auront joué un rôle majeur dans la croissance et la transformation de l'Afrique cette année. 2015 marquera également le change-

ment à la tête de la BAD, qui annoncera le nom du successeur du président actuel, Donald Kaberuka, après 10 ans de responsabilités. Le comité des prix a publié son appel à candidatures pour l'édition 2015, dans lequel il invite toutes les institutions financières opérant en Afrique ainsi que les gouverneurs de banques centrales et des ministres des Finances, à participer et à concourir jusqu'à la date limite du 16 mars.

Consulter le site :

www.africanbankerawards.com.

Le secteur bancaire africain a connu une croissance phénoménale depuis la création des trophées, il y a 10 ans.

« *Les banques ont la responsabilité de conduire la transformation de l'Afrique. Quant aux décideurs politiques, ils ont un rôle à jouer dans l'orientation des banques et des institutions financières afin de débloquent des capitaux en faveur de projets et de secteurs d'activité prioritaires. Aujourd'hui plus que jamais, le secteur des services financiers, qui demeure faible par rapport aux standards établis au sein des marchés émergents, continue de relever ce défi, comme il l'a fait au cours des dix dernières années* », a déclaré le PDG d'IC Publications, Omar Ben Yedder.

N.Nd.



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE POINTE NOIRE

PARIS

À PARTIR DE

500 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

BANGUI

La CPI suit l'enquête sur les crimes commis dans le pays

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, est arrivée à Bangui, la capitale centrafricaine le 25 février, pour une visite de travail qui lui a permis de s'enquérir de l'évolution de l'enquête ouverte par son bureau dans le cadre des crimes présumés commis depuis août 2012 dans ce pays.

La visite de la procureure, la première du genre qu'un officiel de la CPI a effectuée en terre centrafricaine est justifiée par la détermination de la cour d'enquêter sur les crimes commis en RCA. La cour a déjà réaffirmé qu'elle continuera « d'enquêter de manière rigoureuse » pour identifier les principaux responsables des crimes les plus graves perpétrés en Centrafrique.

Fatou Bensouda a indiqué que l'enquête parallèle, qui porte sur des actes commis par les deux camps, a effectivement déjà démarré. Les enquêteurs, a-t-elle relevé, ont recueilli des éléments de preuve et continuent de le faire.

Fort des informations et analyses recueillies depuis l'année dernière, le bureau du procureur a conclu qu'il y avait « des motifs raisonnables de penser que les

groupes de la seleta et des antibalaka ont commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ».

Au terme de cette visite qui lui a permis de rencontrer tour à tour les autorités de transition, la procureure de la CPI a déclaré être préoccupée par la précarité de la situation en matière de sécurité dans ce pays et par les graves violences et les crimes qui se poursuivent à l'encontre des civils.

Rappelons que le bureau de la procureure de la CPI a ouvert depuis le 24 septembre 2014 une seconde enquête dans le cadre de la situation en République Centrafricaine. Selon cette dernière enquête, les deux groupes armés rivaux que sont les ex-Seleka et les Anti-balaka, sont « coupables de crimes de guerre et crimes contre l'humanité ».

Nestor N'Gampoula

NZACKO

Un manque personnel soignant suscite de mécontentement

Une femme en phase d'accouchement s'est retrouvée seule sur la table à l'hôpital de Nzacko (sud-est). La femme a perdu son bébé et a eu la vie sauve grâce à l'intervention de ses propres parents qui l'ont conduite dans une clinique privée.

« La femme était arrivée au centre de santé à 10 heures accompagnée par certains membres de sa famille. Après avoir été examinée, la sage-femme s'est rendue compte que le bébé n'était pas dans la bonne position. Elle a prescrit des médicaments, qui selon les informations, ne se trouvent pas dans la

ville de Nzacko. Quelques minutes seulement, le personnel a quitté le centre de santé, tout en éteignant les téléphones portables », a raconté une autorité locale.

La même source a fait savoir qu'avec l'aide des autorités locales, la famille était obligée de ramener la femme enceinte dans une clinique privée. Grâce aux instructions d'un médecin contacté depuis Bangui par téléphone, le personnel de la clinique a pu aider la femme à accoucher un mort-né, de 3 kilogrammes.

Un acte de non-assistance à personne en danger qui, a entraîné le mécon-

tentement de la population et des autorités locales. Le maire, Adraman Féizane, qui s'est également rendu au centre de santé, a promis que des mesures seront prises pour sanctionner le chef de centre.

Le centre de santé de Nzacko est confronté à un manque du personnel soignant qualifié. Parmi les cinq agents que compte cette structure sanitaire, seul le chef de centre est un professionnel, les quatre autres éléments sont des agents formés sur le tas. Leur rémunération est assurée par le comité de gestion de cette formation sanitaire.

OBO

Un homme tué par balle par une bande armée non identifiée

L'homme d'une trentaine d'années, récoltait le vin de palme lorsqu'il a été agressé. Une information rendue publique par un officier américain lors de la réunion hebdomadaire de sécurité tenue le lundi 23 février à Obo.

Selon les témoignages du compagnon de la victime, les hommes en arme ont surgis en grand nombre dans la brousse. « Des coups de feu venaient de partout. Mon compagnon

a été blessé au cou. Après la fuite de ces criminels, je l'ai conduit au centre de santé de Zémio, mais il n'a pas survécu », a témoigné la source.

La source a par ailleurs, ajouté que l'homme agressé est mort suite au manque de soins intensifs. « La victime devait survivre, le personnel soignant tâtonnait et le centre de santé manquait aussi de médicaments », a-t-elle précisé.

L'officier militaire a souligné

que la présence des hommes en arme assimilés aux Soudanais armés appelés localement Janjawids, a été signalée dans la région de Derbissaka à seulement quelques kilomètres près. Au début du mois de février, un chef de groupe a été tué par des inconnus au village Dan, localité située à 40 kilomètres de la ville Zémio, alors qu'il se rendait pour la consultation à la base.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

POINTE-NOIRE : OUVERTURE D'UNE AGENCE MUCODEC À LA FOIRE

Les MUCODEC continuent d'étoffer leur réseau. En effet, de nouvelles agences naissent, cela démontre leur volonté d'investir au quotidien dans la modernité et la proximité, afin d'apporter à leur clientèle des services de qualité dans un environnement convivial, propice et un espace confortable.

Le compteur est à présent à 53 Caisses Locales et Points de Vente.

Une nouvelle agence ouvre ses portes, il s'agit du Point de Vente Foire qui lance ses activités ce 02 mars 2015 aux horaires habituels d'ouverture des Caisses, du lundi au vendredi, de 8h à 15h.

Sociétaires MUCODEC !

Pour marquer son ancrage dans les arrondissements et quartiers de la ville et pour concrétiser son slogan "Encore plus proche de vous", les MUCODEC ont construit au cœur de la ville

océane, en face de la foire, un Point de Vente. Cette 53ème agence MUCODEC fera le bonheur des populations de SONGOLO et de la zone industrielle et commerciale de la Foire, fortement fréquentée.

Plusieurs services à la pointe de l'innovation seront mis à la disposition des sociétaires, ainsi qu'une large gamme de produits bancaires. On peut citer, entre autres : les Distributeurs Automatiques de Billets, les prêts (crédit à la consommation, crédit immobilier, Prêts Revolving de dix mois de salaires, crédits aux professionnels, crédits aux entreprises, facilité de caisse), l'épargne (compte sur livret, dépôt à terme et le service étranger (transfert international).

Reconnues pour leur implication citoyenne et engagée dans une démarche qualité, les MUCODEC sont un réseau mutualiste qui place le client-sociétaire au cœur de ses préoccupations en l'accompagnant durablement

dans la réalisation de ses projets.

Avec l'ouverture de cette nouvelle agence, les MUCODEC démontrent une fois de plus leur volonté d'investir au quotidien afin d'être plus proche de leurs sociétaires, et dans l'ambitieux objectif de couvrir l'ensemble du territoire. « Avec un investissement de 5,741 milliards de FCFA en 2013 et 2014, entièrement consacré au plan de développement et de rénovation des Caisses Locales. Les MUCODEC s'illustrent depuis bientôt dix ans, par la mise en place d'un programme de création et de rénovation d'agences afin de répondre aux attentes de leurs sociétaires et de les accompagner au quotidien dans leurs projets », explique-t-on aux MUCODEC. En précisant que cette politique d'extension du réseau ne reste pas concentrée sur les grands pôles urbains, mais s'étend également aux zones rurales. Il s'agit, en somme, d'une stratégie de croissance durable traduisant leur volonté d'œuvrer à la bancarisation des populations congolaises, où qu'elles soient.

MUSIQUE

Le festival « Feux de Brazza » produit le groupe Bana batéké

Depuis le 25 février 2015, le groupe Bana batéké est en studio Patmos, à Brazzaville, pour l'enregistrement de l'album Ezaleli.



Gervais Hugues Ondaye avec les artistes

Chose promise chose due, la mise en studio intervient après la signature d'un partenariat de deux ans entre le festival Feux de Brazza, représenté par son directeur exécutif, Gervais Hugues Ondaye et le groupe Bana batéké, représenté par son président, Alexis Mpini Moba, le 10 décembre 2014 à la mairie centrale de Brazzaville.

L'album « Ezaleli » que produit Feux de Brazza est le cinquième de ce groupe tradi-moderne. Il compte six chansons : Appara boma, oyoubu, yo emessi, kebé kebé et ollesse, chantés pour la plupart en langue likouba, bembé, teké, mbochi, lali, koukouya et mbéti. Cet album met en exergue l'éducation en général et l'unité nationale, ainsi que le comportement de l'homme. Il est dépourvu des dédicaces (mabanga) « C'est un album qui ne contient pas des dédicaces car, les dédicaces étouffent l'album. Ces chansons sont diversifiées, avec un contenu qui prend en compte les réalités du nord et du sud du Congo. L'album démarre par l'hymne national, « Congo na biso », dénominateur commun de tout un pays. Cet album n'est pas un produit de Feux de Brazza mais, du groupe Bana bateké. C'est un travail de professionnel. L'enregistrement est à la fin, bientôt, on va passer à l'étape de mixage. Reste donc au public, le moment venu d'apprécier le produit », a indiqué Gervais Hugues Ondaye.

Le directeur exécutif du festival Feux de Brazza a, par ailleurs, annoncé que le groupe effectuera une tournée à Yaoundé, au Cameroun où il participera au festival le Kolatier, Kikwit en République démocratique du Congo pour le Fesnac puis dans bien d'autres pays. Pour ce faire, sur le plan administratif, tout est fin prêt. Les artistes ont d'ailleurs leurs passeports. Et Feux de Brazza qui ne paie pas les cachets des artistes accompagne artistiquement le groupe. La présentation officielle de cet album aura lieu en mai prochain, à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire du festival Feux de Brazza.

Le président du groupe Bana batéké, Alexis Mpini Moba qui a apprécié ce partenariat a exprimé sa satisfaction, tout en souhaitant de voir le festival Feux de Brazza les accompagner dans leur carrière.

Signalons que Bana batéké est un groupe familial créé le 12 septembre 2007. Il a déjà dans sa gibecière quatre albums, « Ezaleli » étant le cinquième.

Rosalie Bindika

La famille Mampouya (Célestin Athanase, Blandine, Nicole, Landry elvis, Ghislain Yvon et Lin sydney) et Georgine Nouroubi informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère Lezin Rodrigue Mampouya survenu le 15 février au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 14, rue Owando à Ouenzé (école Saboukoulou 1).

La date des obsèques est fixée au samedi 28 février selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville
- 10h : recueillement au domicile familial
- 12h : départ pour le cimetière Bouka
- 16h : fin de la cérémonie.



MISS BEST SCHOOL

Un concours d'orthographe pour la jeune fille

La deuxième édition du concours féminin d'orthographe et de culture générale interscolaire, « Miss best school », s'annonce très riche en activités. Les festivités de cette émulation se déroulent du 26 février au 19 Mars à Brazzaville.

Des épreuves écrites, conférences-débats, échanges, formations et visites guidées, sont au menu de cette deuxième édition du concours féminin d'orthographe et de culture générale interscolaire qui sera organisé sur le thème : « Être belle ne signifie pas se parfumer en excès, se maquiller, se conformer aux exigences de la mode, mais est belle toute jeune fille qui pense à son avenir, en faisant de ses études une priorité et de sa beauté un souci ». Organisée conjointement par l'Association des jeunes écri-

vains et artistes du Congo et par le Comité Miss best school que préside Exaucé Elvin Ngaba Nsilou, cette cuvée connaîtra la participation de dix établissements scolaires de Brazzaville, qui présenteront à chacun les six meilleurs élèves en français, soit un total de soixante filles qui vont concourir.

La première édition de Miss best school avait eu lieu du 05 avril au 04 mai 2014 à Brazzaville. A l'issue de la finale, Melissa Fornarelle Mougalla Tsianguebeni avait été sacrée miss, suivie de Reine Chardelle Miele Evemeka comme première dauphine et de Claire Ghyslaine Batimouna comme deuxième dauphine, tous élèves au Lycée Savorgnan de Brazza, en classe de terminale.

Loin d'avoir de similitudes avec les autres élections miss qui existent déjà, le concours Miss

best school est exclusivement un concours d'orthographe et de culture générale réservé aux jeunes filles congolaises, afin de les stimuler à la passion d'étudier et de les accompagner tout le long de leur cursus scolaire. Elle n'a pas de défilé de mode ; les candidates s'affrontent uniquement autour des matières scolaires conformément aux textes en vigueur. La participation à ce concours se limite au critère d'âge qui se situe entre 15 et 23 ans.

« Nous voulons permettre à nos jeunes filles de s'affirmer et de pouvoir exposer leurs potentiels intellectuels lors de cet événement. Il est important pour elles de se créer une place dans le milieu culturel, et notre volonté est de leur en donner les moyens », a indiqué le président du comité.

Hermione Désirée Ngoma

THÉÂTRE

Molière et Hippocrate, même combat

Le public le réalisera au travers de « Délices mortelles », une pièce qui sera mise sur scène le 4 mars prochain au Cfrad. La première mouture de cette pièce est écrite en 1997. Elle s'est, au fil du temps, enrichie des grandes évolutions réalisées tant au plan des stratégies de sensibilisation qu'à celui de l'accès aux antirétroviraux, dans la lutte contre le VIH/SIDA. On ne voit plus sur les artères principales des panneaux montrant les dessins des squelettes des malades cachectiques.

Depuis 1998, de nombreuses démarches en vue de sa mise en espace et de son édition n'ont reçu que des félicitations, des encouragements et parfois des promesses non tenues. Tant d'autres manuscrits sont d'ailleurs voués à ce sort. Triste traitement pour un art majeur dans lequel l'intellect est plus fortement sollicité qu'en musique par exemple, où les artistes-musiciens reçoivent plus facilement des appuis!

Le cri de cœur de l'économiste forestier et écrivain Henri Djombo à l'endroit des sponsors et mécènes, pour soutenir le théâtre afin que dans une dynamique de démocratisation, tous les arrondissements abritent régulièrement des spectacles de théâtre, vaut son pesant d'or. Il y a sans doute chez celui qui a succédé à l'immense poète Jean-Baptiste Tati Loutard à la tête de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac), une fibre théâtrale dont il veut être un passeur. « Aimer le théâtre, c'est aimer la vie », dit Charles Baloukou, artiste comédien.

C'est l'oreille attentive de Madame Ana Elisa Susana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, qui permet finalement ce manuscrit, ayant accompli le parcours du combattant, de sortir de l'ombre au moyen d'un partenariat entre la Représentation de



Les jeunes artistes à la fin d'une répétition théâtre sa vraie mesure, qui est la démesure; le verbe lui-même doit être tendu jusqu'à ses limites ultimes... », Eugène Ionesco, dramaturge et théoricien du théâtre, se situe bien dans cette perception du théâtre comme espace de matérialisation des angoisses et, partant, d'apprivoisement de la réalité sociale et humaine.

l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et Action Perfect'Art (APA), une association culturelle.

« Délices mortelles », un drame en sept tableaux

Comme le titre ne l'indique pas, cette pièce qui met en jeu 18 personnages est plutôt un hymne à la vie. En ces temps de pandémie du Sida, elle fait appel à la responsabilité humaine. La scène est alors le lieu où se produit le déclic susceptible de pousser les gens à se remettre en question et à adopter un comportement responsable. C'est l'approche aristotélicienne de la purgation des passions. La scène théâtrale est dès lors l'espace de la catharsis. Théâtraliser par exemple le génocide rwandais, c'est non seulement faire acte de devoir de mémoire, c'est aussi un geste d'exorcisation de la bête qui se tapit en chaque humain, et probablement un fait de thérapie cognitive et comportementale. Certes, le SIDA n'est plus le « syndrome imaginaire pour décourager les amoureux ». Mais force est de constater que subsistent quelques pesanteurs pour une prise de conscience effective de ce fléau. On continue, malheureusement, à assister à des déchirements familiaux pour un décès pourtant dû au VIH, mais pour lequel il faut absolument trouver un sorcier.

En écrivant : « ... théâtraliser la parole en la portant à son paroxysme, pour donner au

À propos de la pièce...

Après une dizaine de jours de répétition, des jeunes, étudiants de l'enseignement supérieur et lycéens, qui ne sont donc pas des pros du théâtre, ont sous la direction d'Éric Aimé Kouizoulou, auteur ayant lui-même fait la mise en scène, se sont approprié, non sans panache, « Délices mortelles », un texte pourvu de longues tirades. Cependant, bien que n'étant pas de leur niveau, ces jeunes ont aimé le texte, et vont l'offrir aux amoureux du théâtre.

Nicolas Bissi qui, aux côtés de Sony Labou Tansi, compte parmi les grands comédiens et metteurs en scène congolais, eut la primeur de la lecture de ce manuscrit. Il suggéra à l'auteur que tel que construit (la distribution topographique des scènes), ce scénario se prêtait bien au tournage d'un film. Après des années de marche dans l'ombre en quête d'expression ou de visibilité, « Délices mortelles » a sûrement pris le chemin qui le mènera à la rencontre du public : des planches à l'écran via l'édition.

La rédaction

JUSTICE

La femme d'Adolphe Muzito impliquée dans une affaire de corruption

La situation a conduit à l'inculpation et à l'incarcération du bourgmestre de Waterloo, Serge Kubla dont la démission est également exigée par son parti, le MR.

Après l'affaire de la femme du Premier ministre congolais contrôlée à Zaventem avec des mallettes de plusieurs centaines de milliers de dollars non déclarés, l'épouse d'un ex-Premier ministre vient de signer un autre scandale. Dans leurs dernières livraisons, des médias belges dont Le Soir, ont noté que l'épouse du député Adolphe Muzito serait également trempée dans une affaire de corruption. Ces médias relèvent, en effet, que le bourgmestre MR de la ville de Waterloo, Serge Kubla, a été inculpé et placé sous mandat d'arrêt en début de semaine, pour « corruption concernant une personne qui exerce une fonction publique dans un État étranger ». Citant un communiqué du Parquet fédéral signé par le juge d'instruction de Bruxelles, Michel Claise, ces sources ont noté que ces faits litigieux concernent les activités en RDC du groupe industriel Duferco qui est suspecté d'avoir, au travers de la corruption d'agents publics congolais, « favorisé l'évolution d'investissements importants dans le secteur du jeu et des loteries ». L'ancien ministre wallon de l'économie, Serge Kubla, aurait remis, à l'hôtel Président de Bruxelles, à titre d'acompte sur une somme évaluée à cinq cent mille euros, vingt mille euros à l'épouse de l'ancien Premier ministre congolais, Adolphe Muzito. À Bruxelles, c'est le temps de reniement alors qu'au niveau de la justice, les choses bougent déjà pour éclairer cette situation. Pendant que le Premier ministre, Charles Michel (MR), interrogé par Le Soir a dit n'avoir été au courant de rien concernant cette affaire et qu'à la présidence de ce parti, on aurait appris la nouvelle par la presse, on se prépare déjà à donner les charges de Serge Kubla à une autre personne. « Nous allons prendre contact avec le premier échevin de Waterloo pour qu'il prenne les premières dispositions pour que la vie politique locale puisse continuer », a expliqué le porte-parole du président du MR, Olivier Chastel.

Qui a bu boire

Cette affaire remet sur la sellette les différentes interpellations dont ont été l'objet les membres de la famille Muzito, notamment sa femme, pour des mallettes d'argent non déclaré, et l'ex-Premier ministre Muzito lui-même, pour enrichissement illicite. On se rappellera qu'en avril 2010, le député Jean-Lucien Bussa avait adressé au Parlement une question orale au Premier ministre Adolphe Muzito. Il a motivé son action par des questions relatives à la mauvaise gouvernance, à la corruption et à l'enrichissement illicite.

Jean-Lucien Bussa avait également rappelé que dans le cadre du contrôle parlementaire, la Commission économique et financière de l'Assemblée nationale avait jugé nécessaire d'entendre le Premier ministre, agissant

comme ministre du Budget d'alors, sur trois dossiers importants qui sentaient l'odeur de corruption. Il s'agit du « paiement de 5.856.200 US à la société Sodipro, pour une commande des filets de pêche, des fertilisants et des produits agro-alimentaires », de la « lettre de garantie de paiement en faveur de la Banque congolaise relative au marché public en préfinancement conclu entre le gouvernement congolais et les entreprises du Groupe Mike (EGM Construct) en date du 2 juin 2007 pour un montant de dix millions de dollars » et de « l'ordre permanent et établissement des billets à ordre concernant le paiement de la créance de la Banque congolaise sur l'État congolais chiffrée à la somme de 68.618.973 US ».

Notant que l'ancien ministre de Budget et Premier ministre n'a pas pu apporter des réponses à ces questions, le député avait relevé qu'il y avait dans le chef du Premier ministre de l'époque le manque de volonté politique pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite. Jean-Lucien Bussa avait notamment trouvé paradoxal de constater qu'au moment où le peuple croupissait dans la misère, certains membres du gouvernement rivalisaient de zèle pour s'enrichir sans cause. « On nous parle de l'affairisme de certains membres du gouvernement, et des sources bien informées attribuent au Premier ministre les acquisitions suivantes : le Cercle Elais à plusieurs millions de dollars américains ; la construction en puissance de quarante villas à Kinkole, la création d'une société aérienne (BAN AIR) dotées de deux avions ; la construction d'une salle de fêtes moderne au quartier Livulu dans la commune de Lemba ; la construction par des ouvriers allemands d'un immeuble de plus de dix étages au quartier Socimat dans la commune de la Gombe ; la construction d'un immeuble de quatre étages sur la troisième Rue Limete, quartier industriel ; la Résidence Gaiga sur le Boulevard du 30 Juin ; un gros bateau géré par la société Safricas, etc. », avait souligné le député devant ses collègues à l'hémicycle, en exigeant l'application de certaines dispositions de la Constitution sur le contrôle des acquisitions de ceux qui sont revêtus du pouvoir public, notamment les membres du gouvernement.

Il y a également, dans ce même registre, l'interpellation du Premier ministre Muzito par le député Geco Mulumba. Il est noté que le jour prévu pour cette action, l'Assemblée nationale a été envahie par des gens dont l'objectif était d'empêcher la tenue de la plénière. Beaucoup soutiennent, à ce jour, que les différentes invectives lancées par ce député de la majorité contre l'ex-Premier ministre étaient fondées. Mais, au moment où la Belgique a déjà mis les batteries en marche pour punir son fils égaré, les yeux sont maintenant tournés vers la justice congolaise. Cela permettra de confirmer ou d'infirmer certaines accusations portées contre elle

L.D.

CALENDRIER ÉLECTORAL

Onésime Kukatula répond aux préoccupations des parties prenantes au processus

Pour le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui les a éclairées sur les enjeux et défis de ce chronogramme, ce calendrier permet sans nul doute l'organisation des élections crédibles, transparentes, démocratiques, apaisées et à bonne date, vues comme une fête et non comme un drame.

Intervenant au débat organisé sur le calendrier électoral, du 24 au 25 février à la Maison des élections, dans le cadre du Comité d'intégrité et de médiation électorales (Cimé), le rapporteur adjoint de la Céni, le Pr Onésime Kukatula Falash, a répondu aux différentes critiques formulées au calendrier global des élections, par des parties prenantes au processus électoral. « Le calendrier électoral publié par la Céni le 12 février 2015 se veut réaliste, cohérent, aéré, global, légal et constitutionnel », a-t-il affirmé, en soulignant que ce chronogramme aligne onze scrutins dont cinq directs et six, indirects de 2014 à 2016. Il s'agit, selon le Pr Onésime Kukatula, des élections provinciales, urbaines, municipales et locales 2015 et des élections présidentielle et législatives 2016.

Une exclusivité de la Céni

Pour le rapporteur adjoint de la Céni, le débat suscité par la publication du calendrier électoral est normal dans un environnement politique et démocratique tel que celui de la RDC où les élections, notamment celles de 2011, ont été à l'origine des réactions diverses allant jusqu'à la mise en cause du processus électoral et de ses animateurs. Ce débat, peut-on noté, n'a pas empêché la Céni de se concentrer actuellement sur la mise en œuvre de ce chronogramme, avec le souci d'intégrer, dans sa nouvelle approche, les critiques et les recommandations formulées par les parties prenantes au processus.

En attendant, le Pr Onésime Kukatula a soutenu que, contrairement à ce qui avait été avancé dans ces critiques, dans l'élaboration du calendrier publié, la Céni a été guidée par le souci de se conformer au cadre légal fixant les règles du jeu électoral dans le pays et de respecter les délais techniques.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Freddy Matungulu se met en ordre de bataille

Après mure réflexion, ce haut fonctionnaire a finalement décidé de prendre une retraite anticipée du Fonds monétaire international (FMI) pour se remettre dans le bain de la politique en perspective des prochaines joutes électorales.

Dans une de ses dernières interventions médiatiques, Freddy Matungulu avait laissé perplexe de nombreux Congolais en évitant de se prononcer clairement sur ses prétentions par rapport à la présidentielle de 2016 préférant se donner du temps pour approfondir la réflexion à ce sujet. L'expert du FMI était conscient des attentes qu'il suscitait auprès de siens qui ne jurent que par sa candidature à la magistrature suprême. « J'y réfléchis et je répondrai très bientôt », avait-il laissé entendre. Aujourd'hui plus qu'hier, les jeux sont clairs à présent qu'il vient de lever l'option d'apporter sa quote-part aux efforts visant le mieux-être de son pays.

Longtemps astreint au devoir de ré-



Le Pr Onésime Kukatula

Par ailleurs, le rapporteur adjoint de la Céni ne s'est pas évité de faire observer que, selon la loi, l'élaboration des prévisions budgétaires et le calendrier relatifs à l'organisation des processus électoraux et référendaires sont indiscutablement d'une exclusivité accordée à la centrale électorale, qui remplit ces tâches en toute indépendance, neutralité et impartialité. À en croire le Pr Onésime Kukatula, en effet, contrairement aux cycles antérieur, la globalité du calendrier électoral actuel s'appuie notamment sur l'existence des lois essentielles permettant la tenue des scrutins à la base. Alors que la cohérence de ce chronogramme ressort de la liste des différents scrutins à organiser (respect des délais constitutionnels et légaux), de la succession chronologique des activités techniques et opérationnelles ainsi que de la contrainte liée aux acquisitions (commande des matériels, délai de livraison et délai de déploiement jusque dans les sites de formation).

Le rapporteur adjoint de la Céni a, en ce qui concerne le réalisme du calendrier publié par cette institution, noté que cela est reflété par le délai de réalisation de chaque activité liée aux opérations à mener. « La succession logique des activités critiques et de celles qui se chevauchent ainsi que l'articulation des aspects budgétaires apportent ainsi une preuve suffisante du souci de la Céni de présenter un calendrier qui soit effectivement réaliste », a-t-il soutenu. Alors que de la constitutionnalité et de la légalité de ce calendrier, le Pr Onésime Kukatula a noté que ces dernières découleraient du respect des principes

et délais constitutionnels et légaux. S'appuyant sur les prescrits de la loi, le rapporteur adjoint de la Céni a noté, sur les cas des nouveaux majeurs, qu'il ne s'agissait pas d'une exclusion mais bien au contraire du respect des textes légaux. Le Pr Onésime Kukatula a expliqué à cet effet que l'article 8 de la loi n°4/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs fixe comme conditions de l'enrôlement des électeurs, la nationalité congolaise, être âgé de dix-huit ans révolus à la clôture des opérations d'enrôlement et d'identification et se trouver sur le territoire congolais. Il a également noté que les élections sénatoriales, provinciales, des gouverneurs et vice-gouverneurs, locales, municipales et urbaines sont considérées comme des arriérés du deuxième cycle pour lequel le fichier électoral est resté inchangé depuis 2011. « Aussi, à partir de la date de la clôture de l'enrôlement et de l'enregistrement des électeurs jusqu'au vote, le fichier demeure clos. Quel que soit le nombre de nouveaux majeurs, ils sont obligés d'attendre le cycle suivant et cela ne constitue pas une violation de la Constitution », a-t-il expliqué. Alors que de la consensualité de ce calendrier, le Rapporteur adjoint de la Céni a souligné le dépôt de la feuille de route des élections fait par cette institution au lendemain d'entrée en fonction de son bureau. À l'en croire, cette dernière comportait deux hypothèses ouvrant ainsi les échanges avec toutes les parties prenantes au processus électoral. « La consensualité est également visible au moyen des cadres de concertation dont celui avec les partis politiques à travers leurs mandataires accrédités à la Céni, les acteurs non-étatiques, les confessions religieuses, les magistrats, etc. », a-t-il insisté. Il ressort clairement, a-t-il dit, que ce calendrier est le fruit des échanges avec toutes les parties prenantes au processus électoral. Pour le Pr Onésime Kukatula, enfin, ce calendrier est spécifique, mesurable, accessible, réaliste et temporel (Smart). Il garantit la régularité des cycles électoraux, l'apurement des arriérés électoraux et la fin de dysfonctionnement des institutions émanant des élections.

Lucien Dianzenza

que m'imposaient mes fonctions au Fonds monétaire, en même temps qu'il me permet de retrouver la pleine liberté d'expression et d'action grâce à laquelle je peux enfin, en tant que citoyen et expert, apporter ma quote-part aux efforts visant le mieux-être de mon pays », peut-on lire dans ce document transmis aux Dépêches de Brazzaville. Ancien ministre de l'Économie, Budget et Finances (2001-2003), Freddy Matungulu avait démissionné le 17 février 2003 « pour ne pas cautionner des abus dans la gestion de la chose publique ». En juillet de la même année, il reprenait ses fonctions d'économiste au siège du FMI à Washington, aux États-Unis. Potentiel candidat président de la République en 2016, Freddy Matungulu aura sans doute écouté la voix des milliers de ses compatriotes qui le considèrent, à juste titre, comme l'incarnation de l'alternance au regard de son passé politique élogieux et sans compromission.

Alain Diasso

MINISTÈRE DU PLAN

Olivier Kamitatu pour la requalification de l'administration publique

Le ministre de tutelle a exhorté le gouvernement à requalifier ce secteur important de la vie nationale pour booster la croissance économique.

L'administration publique congolaise est à son plus bas niveau. Quoique tous les programmes de relance soient initiés par de nombreux ministres qui se sont succédés dans le secteur, le constat est toujours amer et se décline en termes de déliquescence d'une Fonction publique qui a beaucoup perdu de sa superbe.

Avec un personnel pléthorique toujours difficile à maîtriser et, à la clé, la corruption ainsi que gabegie qui l'ont toujours caractérisée, l'administration publique ne joue véritablement pas son rôle de centre d'impulsion de la croissance économique et du développement du pays. Ce triste constat, Olivier Kamitatu l'a fait dernièrement à l'occasion de l'ouverture de la troisième session de l'atelier de vulgarisation du Code de conduite de l'agent public de l'État. Le ministre du Plan est revenu sur la sempiternelle problématique de la requalification de l'administration publique qui



Olivier Kamitatu

ne doit plus être un vain slogan, mais plutôt une réalité suivie d'effet palpable. L'heure est venue de rendre à la Fonction publique toute sa fierté et d'en faire un élément attractif pour des investisseurs publics et privés désireux d'apporter des capitaux frais en RDC.

Plutôt que d'être un frein au développement, comme c'est le cas aujourd'hui, l'administration publique devrait au contraire accompagner ces genres d'initiatives en

se positionnant comme moteur du développement, a-t-il indiqué. « Il nous faut une administration efficace qui nous permette de mieux tirer parti de la croissance économique de ce pays », a ajouté Olivier Kamitatu tout en plaidant pour une Fonction publique requalifiée capable d'appâter les jeunes. Ces derniers, a-t-il expliqué, « devraient trouver dans l'administration publique une voie d'entrée et non une voie de sortie dans la vie professionnelle ».

En fait, attirer les jeunes dans un secteur de triste réputation encore otage des clichés négatifs tel que la Fonction publique suppose un assainissement préalable du milieu en tirant un trait définitif sur les mauvaises pratiques qui l'ont longtemps gangrenée. Les jeunes, a ajouté le ministre, « devront trouver une administration publique efficace avec des émulations où les antivaleurs sont bannies, notamment la corruption, la collusion et la concussion ».

Alain Diasso

« OPÉRATION SUKOLA 2 »

Premiers revers des FDLR au Sud-Kivu

Les rebelles hutus rwandais n'ont offert aucune résistance et ont laissé derrière eux plusieurs armes dont des armes lourdes à la suite de l'offensive lancée contre eux le 24 février.

L'offensive armée lancée par les Fardc contre les rebelles hutus rwandais est effective sur les moyens plateaux de Lamera à Uvira (Sud-Kivu). Sans appui de la Monusco qui s'est rétractée en guise de contestation contre la nomination de deux généraux congolais coupables, selon elle, de graves atteintes au droit de l'Homme, les Fardc sont seules au front. Leur puissance de feu aurait dissuadé plusieurs combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) à abandonner leurs positions, apprend-on des sources militaires. Les FARDC qui ne lésinent pas sur les moyens pour désarmer de force les FDLR ré-

calcitrants ont investi deux de leurs campements à Mulenge où le colonel Fred Irakiza présenté comme le plus gradé des rebelles hutus rwandais au Sud-Kivu aurait trouvé refuge. Des tirs à l'arme lourde et à la mitraillette ont été entendus ces deux derniers jours, preuve de l'intensité de l'offensive lancée par les Fardc plus que jamais déterminées de défaire les FDLR.

Maintenant le cap de la pression sur l'ennemi, l'armée régulière aurait, d'après la trente-troisième région militaire, récupéré quelques villages jadis contrôlés par les FDLR en plus du camp de Revo, un des campements stratégiques des FDLR. Des sources concordantes, il appert que les Fardc n'ont rencontré aucune résistance dans leur offensive de la part des rebelles hutus rwandais. Ces derniers abandonnaient dans leur fuite armes et autres équipements militaires alors récupérées par les Fardc. Jusqu'à ce

jour, aucun bilan officiel de desdites opérations n'est encore disponible. Des sources officielles font état de trois morts et de deux capturés chez les FDLR tandis que d'autres évoquent un combattant capturé avec six membres de sa famille. Ce bon comportement des Fardc au front a lieu au moment où des voix s'élèvent dont celles du vice-Premier ministre belge chargé de la Coopération et du Développement? Alexandre De Croo? et son collègue des Affaires étrangères, Didier Reynders, pour contraindre Kinshasa à admettre de nouveau l'appui de la Monusco dans la traque contre les FDLR dans l'Est du pays. La Monusco elle-même se dit prête à engager des pourparlers avec les autorités militaires des Fardc de sorte à trouver un modus vivendi sur ce que pourrait être l'appui militaire de la Mission onusienne dans le cadre de cette opération « Sukola 2 ».

A.D.

PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES DE 2016

La communauté internationale disposée à soutenir financièrement la RDC

En séjour en RDC, le diplomate belge Didier Reynders a invité les responsables politiques congolais à organiser un dialogue pour que le processus électoral se passe dans de bonnes conditions.

La Belgique se montre de plus en plus préoccupée par l'organisation des élections en RDC et précisément de la présidentielle couplée aux législatives prévues pour le 27 novembre 2016. Le séjour au pays du ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, et de son homologue de la Coopération au Développement, Alexander De Croo, s'inscrit dans le cadre de la

recherche des voies et moyens pour garantir des scrutins apaisés en RDC. S'exprimant dans une conférence de presse tenue le 25 février, Didier Reynders a laissé entendre que l'heure était désormais à l'évaluation des coûts et du budget réel des élections. Le diplomate belge a estimé, par ailleurs, qu'il était plus que temps de commencer « à réaliser des économies sur le montant de plus d'un milliard de dollars que la Céni a annoncé pour l'organisation des élections locales, municipales, urbaines, provinciales, sénatoriales, législatives et présidentielle prévues en 2015 et 2016 ».

Concernant l'aide de la communauté internationale, Didier Reynders s'est voulu rassurant. Pour lui, il n'y a pas à douter de la prédisposition des partenaires de la RDC à soutenir les élections générales en RDC. « La demande de la communauté internationale, et la demande je crois du peuple congolais, est que l'on travaille sur la base de la Constitution. La démarche constitutionnelle, c'est l'élection présidentielle et législative. On est soucieux au niveau international de voir comment mettre en place cette démarche présidentielle et législative », a-t-il déclaré.

A.D.

SANTÉ PUBLIQUE

Appel à plus d'investissements dans la lutte contre les maladies tropicales négligées

Dans un rapport intitulé "Investir pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées" qu'elle vient de publier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) plaide pour plus d'investissements dans la lutte contre les dix-sept maladies tropicales négligées telles que l'ulcère de Buruli (Mbasu), la lèpre, la dengue, la maladie du sommeil.

Pour l'OMS, investir plus dans la lutte contre ces maladies améliorera la santé et le sort de plus d'un milliard de personnes. Cet investissement représenterait à peine 0,1% des dépenses nationales actuelles consacrées à la santé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire touchés pour la période 2015-2030.

Le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS, soutient qu'une augmentation des investissements de la part des gouvernements nationaux peut permettre de soulager la misère humaine, de répartir plus équitablement les profits et de libérer les masses condamnées depuis longtemps à la pauvreté.

De son côté, le Dr Dirk Engels, directeur du département lutte contre les maladies tropicales négligées de l'OMS d'ajouter : « Certaines des maladies tropicales négligées ne sont plus exclusivement

tropicales. Le potentiel de propagation est un argument solide de plus pour consentir les investissements nécessaires, tout en mettant l'accent sur la recherche-développement, afin de maîtriser l'ensemble de ces maladies et d'en éliminer plus vite le plus possible ».

Les maladies tropicales négligées sévissent en particulier dans les populations défavorisées. Ces maladies entraînent de graves conséquences telles que la cécité, des préjudices esthétiques, des handicaps irréversibles, voire le décès. Un dépistage et une prise en charge précoce peuvent contribuer à réduire l'impact de ces maladies sur la santé des populations. C'est pourquoi l'OMS appelle à plus d'investissements. Pour ce faire, note cette agence de l'ONU, les pays doivent prendre des engagements budgétaires fermes et durables s'ils veulent atteindre les cibles fixées par l'OMS et progresser plus vite. Pour l'OMS, un investissement annuel de deux milliards neuf cents millions de dollars américains jusqu'en 2020 couvrant la lutte anti vectorielle est nécessaire pour atteindre les cibles fixées en 2012 dans la feuille de route pour la période 2015-2020.

Aline Nzuzi

ECO BANK

Cinquante-quatre économies africaines à prospecter

La banque régionale a rejeté toute idée de globalité dans la perception du continent africain. Pour Eco Bank, chaque pays africain offre des perspectives intéressantes en termes d'infrastructures, d'accords commerciaux et régimes fiscaux, de cultures et niveaux de développement ainsi que de développement des technologies.

À l'occasion de la quatrième conférence sur la gestion des risques en Afrique qui se tient à Munich, la Direction générale de la banque Eco Bank a mis un accent particulier sur les perspectives globalement positives qui se dessinent pour l'Afrique. Albert Essien, son directeur général du groupe, a appelé estimé les investisseurs à changer d'approche en Afrique, en prenant mieux en compte les opportunités de chaque pays. En réfléchissant sur les stratégies possibles de gestion de risques sur les marchés émergents du continent africain, Albert Essien a mis en garde contre toute volonté de prendre l'Afrique comme une entité unique.

Dans son discours, il a exprimé tout l'intérêt pour les investisseurs de développer une vision basée sur le long terme en Afrique et d'éviter surtout de lier systématiquement leurs décisions à l'instabilité politique. Dans son appel, il semble insister malgré tout sur la nécessité d'appréhender à bien gérer les risques. Cela concerne également les risques associés à leurs activités commerciales, notamment les questions fiscales et monétaires.

Sur ce dernier point, il a mis un accent sur les restrictions de change, la transparence et la conformité, l'instabilité politique et la corruption ainsi que les défis liés aux ressources et aux infrastructures.

Se voulant très pragmatique sur cette épineuse question qui engage l'avenir de la région, Albert Essien a avancé ses quelques considérations pour relever le défi du développement de l'Afrique.

Il y a, par exemple, une bonne connaissance de l'environnement local des affaires, une détermination du marché qui présente le meilleur équilibre, une maîtrise de la réglementation nationale du marché, les facteurs environnementaux locaux et les niveaux de développement technologique.

Certes, Eco Bank n'a pas cherché à minimiser les risques de pénétration du marché. Ceux-ci sont politiques, économiques et même physiques pour le personnel et les actifs. Pour autant, ils ne peuvent pas représenter une menace si l'investisseur procède à une meilleure planification des simulations pour arriver à une anticipation des tendances possibles ainsi que leur impact et le taux approximatif de probabilité.

La meilleure approche est d'arriver à appréhender les risques identifiés dans leur globalité plutôt qu'au cas par cas. D'où l'intérêt de développer des compétences en matière de risque. Au-delà, il devient impérieux également d'arriver à mesurer l'attrait de l'opportunité contre la mitigation du risque.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

La fédération indexée par le TP Caïman pour laxisme et complicité

Trois joueurs appartenant au TP Caïman prêtés aux clubs de ligue 1 participent en toute illégalité au championnat national de Ligue 1 et aux compétitions de la CAF dans les rangs de Diabes noirs et Cara sans l'accord de TP Caïman. Ce club, par l'intermédiaire de Renaud Mognoba, président général de TP Caïman, vient d'adresser une lettre de protestation à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qu'il accuse de complicité et se réserve le droit de saisir l'instance suprême du football africain au cas où il ne trouverait pas satisfaction à sa requête.

Atoni Mavoungou Cosme Andrely, qui évolue actuellement dans Diabes noirs, Madzou Kikyma Francene Gauthier (Cara) et Mbemba Juval (Cara) sont au cœur de la brouille qui oppose le TP Caïman et la Fécofoot. Les deux premiers joueurs ont été prêtés respectivement par TP Caïman à Patronage Saint-Anne et au FC Tongo tandis que le troisième a été prêté à Saint-Michel de Loukolela. Ce dernier a même évolué avec les Diabes rouges cadets, et il a été dans l'effectif présent lors de la coupe de la Cémac. Tout allait être normal si les trois joueurs évoluaient dans les clubs où ils ont été prêtés. Ce qui n'est pas le cas puisqu'ils évoluent au championnat national ligue 1 et en Coupe d'Afrique des clubs dans Diabes noirs et CARA sans l'accord du TP Caïman. Une situation qui ne pouvait laisser indifférent le TP Caïman, propriétaire de ces joueurs qui a protesté à travers la lettre envoyée à la Fécofoot par Renaud Mognoba, président général de TP Caïman. Après bien des tentatives malheureusement infructueuses visant à tirer au clair cette situation avec les différentes parties prenantes, le TP Caïman s'est adressé à la Fécofoot en ces termes : « Nous nous interrogeons sur la nature des documents dont vous vous êtes basés pour l'enregistrement de ces joueurs auprès de votre institution pour participer à des matches de championnat national ligue 1. Nous savons que selon le règlement Fifa,



Renaud Mognoba, président général de TP Caïman/ crédit photo «Adiac»

le transfert de joueurs entre des clubs appartenant à la même association est régi par un règlement spécifique édicté par l'association concernée, donc dans le cas d'espèce de la Fécofoot ».

En conséquence, « le TP Caïman a décidé qu'une suite soit donnée dans un délai de 24 heures par la Fécofoot après réception de sa requête, les clubs utilisant frauduleusement les joueurs en ligue 1 et lors des compétitions de la CAF ont trois jours pour régulariser la situation. Dépassé ces délais et dans l'hypothèse qu'aucune partie ne venait à nous afin de trouver une solution adéquate concernant ces transferts frauduleux, le TP Caïman se verra dans l'obligation de saisir la CAF sur les matchs au cours desquels ces joueurs ont été alignés tout en informant les adversaires des clubs utilisant les mêmes joueurs en ligue 1 et en CAF sur ces comportements déloyaux », a-t-il ajouté. Il y a un an, un contentieux de même nature a opposé le TP Caïman et la Fécofoot sur l'affaire Charlevy Mabiala que le Fécofoot a voulu transférer à l'AJ Auxerre en France sans le consentement de son club d'origine TP Caïman et du joueur Étou Romaric transféré en Israël toujours dans les mêmes circonstances.

Hervé Brice Mampouya

VIE SCOLAIRE

Le projet Champ-école s'implante

Le Réseau national agropastoral et de l'environnement (RENAPE) vient de lancer pour l'année scolaire 2014-2015, le projet Champ-école dans les établissements scolaires sélectionnés, comme pilotes dans les six arrondissements de la Ville de Pointe-Noire.

À la faveur de la Journée nationale de l'arbre (le 6 novembre dernier), le RENAPE que dirige Crépin Telinganou a non seulement lancé l'opération de production des plants d'arbres fruitiers (avocatiers, safoutiers, corossoliers...), mais a aussi initié le projet Champ-école. Pour ce faire, six établissements de l'enseignement primaire et secondaire de la ville ont été choisis pour la circonstance : école des 3 Martyrs (arrondissement 1 Lumumba), école conventionnée Saint Jean-Baptiste (arrondissement 2 Mvou-Mvou), école primaire Pambou Benjamin (arrondissement 3 Tié-Tié), école primaire Balou Constant (arrondissement IV Loandjili), école primaire Mбота raffinerie (arrondissement V Mongo Mpoukou), école primaire Ngoyo, dans l'arrondissement 6 Ngoyo.

Pour Crépin Telinganou, le projet Champ-école obéit à l'adage selon lequel: « La nature a horreur du vide ». Et il intervient après la lutte contre les sacs en plastique dans les établissements scolaires. «après le retrait d'immondices et d'objets plastiques jonchant les cours des écoles, il est tout à fait normal que nous plantions des végétaux pour que ce travail ne soit pas vain. Ainsi, lorsque les sachets sont retirés du sol, celui-ci devient inégalement fertile. Sans oublier que le Champ-école contribue à la promotion d'une agriculture de proximité. Il s'agit de permettre aux élèves à mieux s'imprégner du travail de la terre, tout en affirmant leur hostilité aux sacs en plastique ou sachet qui ne cessent de polluer l'environnement», a-t-il expliqué.

L'action du RENAPE a été saluée par Sabine Badinga, directrice de l'école conventionnée

Saint Jean-Baptiste de Mvou-Mvou qui a souhaité la pérennisation de cette belle initiative agricole dans son établissement. D'ailleurs, pour manifester leur adhésion à cette action, les enseignants de cette école ont planté sur une surface de près de 400m2 l'oseille de Guinée. Pour les élèves, le projet Champ-école



Une vue d'un champ dans une école crédit photo «Adiac»

fera désormais partie de leurs activités récréatives et pédagogiques, puisqu'il complète les cours théoriques d'Agriculture reçus en classe. Il faut dire que par le passé, cet établissement scolaire qui s'illustre par le bel exemple avait reçu le prix Ecole sans sachets 2010 et le prix Ecole propre, sans tables-bancs cassés 2012. Pour Antoine Raymond Kelili, ancien directeur de l'Enseignement secondaire 1er cycle et désigné gouverneur de l'environnement par le RENAPE, cette activité mérite d'être encouragée. Elle ressuscite, a-t-il poursuivi le mot d'ordre du président de la République Denis Sassou N'Guesso des années 80 « Une école, un champ » et la maxime « Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre ».

Notons que le projet Champ-école est l'un des critères de l'émulation «quartiers et villages propres, sans objets plastiques usés» que le RENAPE souhaite lancer le 5 juin 2015.

Au nombre d'initiatives menées par le RENAPE depuis sa création en 2006, on peut citer l'émulation Ecole propre, sans sachets, la Journée sans sachets, le quartier et village sans sachets, la distinction des gouverneurs de l'environnement.

H.B.M.

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

MOTS FLÉCHÉS N°063

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°063

ALTERNATION DE LA MARCHÉ	ILS ATTISENT LE FEU	CONFIA À LA TERRE	EXAMEN DU JURY	APAIANTE	AUTRE NOM DU COL OFFICIER	BÊTISES
ENTIÈREMENT	ANCIEN BLOC	AURÉOLÉE	TROUER (SE)	CASSÉ	COURS CÔTIER DU NORD	
					ÉLÉMENT DE L'ŒIL	
PROCESSUS DE DIGESTION						
MÉCANISER						GENRE DE GRAVURE
SATISFACTION	NOTA BENE		ARBRE			
	DES DUNES À PÉRTE DE VUE		ENFREINDRE LES RÈGLES			
					ÉLIMAI	
BRILLER			ANCIEN PAYS D'EUROPE			
DEVIN			REGIMBAI		GRUPE DE VINGT-SEPT ÉTATS	
		GROGNE		BÂTIMENTS DE MER		
				AIMANTÉ		
FICELAS	ACCUEILLI			SYMBOLE POUR L'ASTATE	SANITTE	MARQUÉES DE RAIES
	MET DE LA VIE			ANIMAL PARESSEUX		
		GRANDEURS				
		FOND DE CHEMINÉE				
AUTEUR ANONYME		BIEN ENTOURÉ			JOUR DE REPOS	
AJOUTER DE L'OUZO		LIQUIDES VITAEUX			PIÈCE DE HARNAIS	
			IL JOUE AU FOOT SUR LE CÔTÉ			
			PARTIE DU YEN			
ALLONGER À LA TERRASSE OU SUR LE RING	ÎLE DE LA MER D'IRLANDE		POIGNARD			LETTRE GRECQUE
	CHEVEU POPULAIRE		AMATEUR DE FROMAGE			
				PELLE DE BATEAU		
				VIEILLE CITROËN		
PROCÉDÉ D'IMPRI-MERIE	IMPOSANT			DÉPARTEMENT AU NORD DE PARIS		
			RONGEUR... INFORMATIQUE			

>FACILE

7	6			9			4	
	3		2			7	5	9
	8	2		5				1
	7	9			2			
	2		3		6			9
			5			8	7	
4				8		9	2	
3	1	6			4		8	
	9			3			6	4

>MOYEN

			3	8	9			
8	4				9		5	6
			4				7	2
1				4	2	6		
	9	4				2	1	
		6	1	9				3
4	3				5			
6	2		7				3	9
		5	8		6			

>DIFFICILE

2		9		7				
		8	9	6				
5		4		1	2			
6		7	1		5		4	
9								1
	5		6		3	7		9
			4	5		3		8
				3	6	9		
				2		1		4

MOTS CROISÉS N°063

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Un spécialiste des blasons. - 2. Parasite de notre quotidien. Accord de félibre. - 3. Couteaux de plage. Sigle pour des travaux forcés. - 4. Ville du Gard. Mammifère édenté américain. - 5. Base de nourriture chinoise. Célébrité de Saint-Claude. - 6. Particule noble. Relevé par défi. Titane au labo. - 7. Déambulai au hasard. Table sur le marché. - 8. Périodes de l'Histoire. Méprisable. - 9. Candidat pour l'image. Criblé de dettes. - 10. Montreras les signes d'un refroidissement.

>VERTICALEMENT

A. Aléatoire. - B. Une personne inexpérimentée. Astate symbolisé. - C. Exprimez votre mécontentement. Mal de chien. - D. Ne se trouvent pas dans les grandes surfaces. Garantir par le dépôt d'un objet. - E. Fournit la toile et l'huile. Cela fait plaisir quand elle tombe. - F. Il est difficile d'échapper au sien. Menue monnaie. - G. Dans le coup. Bon pour le service. Béryllium. - H. Bienheureuse. Ville russe, sur la Volga. - I. Pou populaire. Ne révélera pas. - J. Des ouvertures pour les dragueurs.

MOTS À MOTS N°063

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① A E R E + C L E = C _ _ _ _ _ _
- ② E T R E + U N E = _ _ _ E _ _ _
- ③ R E E L + N E T = _ _ _ _ _ L _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°062

V	P	A	U	I	D						
D	E	L	A	S	A	N	T	S	I	F	
T	E	L	E	P	H	E	R	I	Q	U	E
L	E	S	A	E	U	U	S	U	R	E	
R	T	B	F	R	E	A	I	N			
L	I	R	O	S	I	N	A	G	E	R	
N	I	E	R	A	O	D	I	N	O		
S	A	N	S	A	B	R	I	G	O	A	L
I	V	N	L	T	E	R	N	I	E		
T	R	A	C	T	E	R	N	E	S	S	
E	S	A	R	E	C	U	L	N	P		
A	S	I	L	E	J	M	E	T	E	O	
O	T	U	E	T	E	T	E	N			
G	A	N	T	S	T	A	R	T	T	C	
I	O	N	U	P	E	P	E	R	E		
E	L	A	N	S	U	A	S	R	I	S	

SUDOKU N°062

7	1	3	8	4	9	5	6	2
4	2	6	7	3	5	8	9	1
8	5	9	2	1	6	4	3	7
1	4	8	9	6	7	2	5	3
3	7	2	1	5	8	6	4	9
6	9	5	4	2	3	7	1	8
5	6	7	3	9	2	1	8	4
9	8	4	6	7	1	3	2	5
2	3	1	5	8	4	9	7	6

9	4	7	5	6	2	3	1	8
2	8	3	4	9	1	5	7	6
5	6	1	8	7	3	2	9	4
6	7	4	2	3	5	9	8	1
8	3	2	9	1	6	7	4	5
1	9	5	7	4	8	6	2	3
4	1	9	6	5	7	8	3	2
3	5	8	1	2	9	4	6	7
7	2	6	3	8	4	1	5	9

MOTS CROISÉS N°062

D	U	R	C	I	S	S	E	U	R
E	T	E	R	N	U	A	N	T	
S	D	E	S	C	R	O	C		
E	C	O	S	S	E	A	P	O	
M	O	N	E	P	A	G	I	R	
P	I	N	E	P	I	E	E	S	
A	E	C	R	I	R	E	A		
R	O	S	E	A	S	T	I		
E	U	P	E	A	N	O	R		
E	T	R	E	S	T	E	R	E	

5	6	7	1	3	9	2	8	4
4	9	8	6	2	7	3	5	1
1	2	3	5	8	4	6	9	7
6	3	4	7	5	2	8	1	9
9	7	5	8	1	3	4	6	2
2	8	1	4	9	6	5	7	3
8	5	9	2	4	1	7	3	6
7	1	2	3	6	5	9	4	8
3	4	6	9	7	8	1	2	5

MOTS À MOTS N°062

1/ ARRIÈRE - 2/ RÊVERIE - 3/ RÉPÉTER.

HANDBALL

Patronage lance un SOS

La section handball de l'équipe Patronage n'a plus les moyens pour survivre. Depuis l'ouverture de la saison sportive, en effet, seuls le secrétaire général, Dannhy Niama Mvouala et l'entraîneur Geoffroy Moubolo qui mettent la main dans la poche pour sauver l'équipe qui a tenu jusqu'à la fin de la phase aller du championnat national. Aujourd'hui, les deux responsables se sont essouffés. Par conséquent, Patronage (seniors et juniors dames) risque de ne pas poursuivre la compétition dans sa phase retour. Les difficultés financières et matérielles sont trop grandes. Ainsi, le secrétaire général et l'entraîneur appellent tous les dirigeants notamment le président du Conseil d'administration, Maurice Nguesso, à s'impliquer pour sortir l'équipe de l'ornière.

Rominique Nerplat Makaya

INFRASTRUCTURES-JEUX AFRICAINS 2015

Mention «Bien» pour le Congo»

Les chefs de mission ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des infrastructures que le Congo mettra du 4 au 19 septembre à la disposition de la jeunesse africaine pour les Jeux du cinquantenaire.

Ils ont visité le complexe sportif de Kintélé, le Palais des sports, le complexe nautique et le village des jeux. Un investissement lourd qui a coûté près de 380 milliards de francs CFA au gouvernement congolais. « Quand vous voyez, l'état d'avancement des travaux aussi bien en ce qui concerne les infrastructures que nous avons visitées, notamment le village des jeux, le complexe sportif, nous pensons qu'à six mois de l'ouverture des Jeux africains, si le Congo est déjà à ce niveau, nous ne pourrions qu'être satisfaits. Nous n'avons aucun élément d'inquiétude », a commenté Michel Tchoya. Et Seydina Omar Diagne, le chef de mission du Sénégal d'ajouter : « C'est pour la troisième fois que je suis chef de mission des Jeux africains. J'ai fait cinq fois les Jeux olympiques. Sincèrement j'ai beaucoup visité les pays, je suis très agréablement surpris par la qualité des infrastructures que j'ai vues. Cela traduit l'ambition d'un président de la République

pour sa jeunesse. Ce que nous avons vu ici fera progresser le sport congolais. Vous allez



La façade latérale du stade (Photo Adiac)

voir d'ici 5 ou 6 ans, le Congo aura des bons résultats car de ces infrastructures naîtront des grands champions ».

Le stade de football de plus de 60 mille places sera livré au mois de juin. Déjà, les travaux de la toiture sont achevés à 95%. Les gradins s'apprentent à recevoir les premiers sièges d'ici au mois d'avril. Le gazon sur le terrain de football a été planté depuis la semaine dernière. Les ouvriers sont à pied d'œuvre pour préparer la couche qui re-

cevra la piste d'athlétisme d'ici au mois d'avril. « Nous attendons la fin de la saison des pluies pour la poser dans les conditions sèches », a témoigné le chef des travaux. La pose des équipements électroniques, notamment les écrans



gigants pourra débuter au mois de mars. Notons que l'éclairage du stade sera intégré à la toiture. D'une capacité de 10146 places, le Palais des sports est équipé d'un terrain principal et d'un terrain d'entraînement. Les travaux de ce palais omnisport sont presque finis. Un écran géant a été déjà posé. Tous les luminaires, la climatisation et la ventilation sont installées. Il ne reste que la sonorisation dont les travaux débuteront la semaine prochaine. Les travaux

du complexe nautique de plus de 2000 places ont aussi atteint un niveau satisfaisant. D'ailleurs, ce complexe sera la première des infrastructures à être livré, ce au début du mois d'avril. La prochaine étape consistera à la pose des sièges et la mise en eau du bassin pour les essais de pompe et d'étanchéité. A l'extérieur du complexe nautique est construit un bassin d'échauffement et de plongeon de 25x25 m et de 6 m de profondeur. Au village des jeux, sont construits 12 bâtiments identiques avec 312 chambres modernes comprenant chacune deux lits. Ce qui offrirait la possibilité de loger 7500 personnes. Le village des jeux sera livré en fin juin. Les chefs de missions ont ensuite visité l'un des quatre gymnases construits hors de Kintélé. Le gymnase du stade Alphonse-Massamba-Débat aura la capacité d'accueillir 3000 spectateurs, tout comme les autres construits à Talangai à Ouenzé et à Makélékélé. Ils ont terminé leur visite par le nouveau siège du comité d'organisation des Jeux africains, construit à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat. Son inauguration se fera dans les brefs délais.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Les Jeux africains

Brazzaville abritera, dans quelques mois, les Jeux du cinquantenaire. Il m'a paru opportun de faire un flash-back sur l'origine de cet événement sportif majeur en Afrique.

C'est en novembre 1959 qu'une commission interministérielle, réunie au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports français à Paris, décidait de créer des « Jeux Africains » qui deviendraient l'équivalent de grands jeux internationaux. Ils reçurent le nom de « Jeux de la Communauté ».

Les premiers jeux du nom eurent lieu à Tananarive (Madagascar) du 13 au 19 avril 1960. Du 24 au 31 décembre 1961, ce fut au tour d'Abidjan, sous la dénomination « Jeux de l'Amitié », puis Dakar (11 au 21 avril 1963). 800 athlètes en 1960 ; 1070 en 1961, 1617 en 1963, une évolution exponentielle. À Abidjan, l'équipe de volley-ball du Congo se classa 3ème dans cette discipline. La capitale sénégalaise, quant à elle, ouvrit, pour la première fois, les portes de la compétition aux dames dans les disciplines suivantes : 100 m, relais 4 x 100, saut en hauteur et Basket-ball. À Dakar, Henri Elendé remporta la seule médaille d'or au saut en hauteur et l'unique du Congo.

En février 1964, de nombreux délégués africains et français prirent part, dans la capitale congolaise, à la conférence préparatoire aux « Premiers Jeux Africains », nouveau nom désormais attribué aux compétitions prévues en juillet 1965 à Brazzaville. À l'occasion de cette réunion, André Hombessa, alors Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, déclarait : « Parce que nous sommes conscients [...] que les futurs Jeux Africains et plus particulièrement de 1965 contribueront à l'édification de l'Afrique unie dans la mesure où ils favoriseront le rapprochement des peuples en donnant l'occasion aux jeunes des différents pays engagés sous le signe de la loyauté, de la compréhension réciproque et de l'amitié dans les mêmes disciplines sportives, de mieux se connaître et de mieux se comprendre ».

La réunion de Brazzaville scinda l'Afrique en huit poules géographiques devant disputer les éliminatoires en sports collectifs : football, volley-ball, hand-ball, Basket-ball. Ce fut une innovation majeure dans l'organisation des jeux.

Depuis toujours, on le sait, sport et politique ont des liens étranges... Le congrès du Mnr (Mouvement national de la révolution) eut lieu. Le Congo

prit l'option du socialisme scientifique. Des incertitudes surgirent de ce choix idéologique, en porte-à-faux avec les orientations de la diplomatie française en cette période de guerre froide. On sait qu'entretemps la politique avait fait irruption à la réunion de 1964 dans la capitale congolaise au sujet de la participation ou non des athlètes sud-africains aux « Premiers Jeux Africains » de Brazzaville. Ce sujet, conjugué à l'option du Congo pour le socialisme, menaçait les compétitions de juillet 1965. On envisagea de les renommer « Jeux de Brazzaville ». Grâce à l'opiniâtreté de Jean-Claude Ganga, secrétaire général des « Premiers Jeux Africains », au prix d'âpres négociations, Brazzaville put conserver cette dénomination. La France décida, quelques temps après ces péripéties, de surseoir sa participation au financement des infrastructures prévues pour accueillir les jeux à Brazzaville. Y a-t-il un lien de causalité ? Indubitablement. Sans se démonter, le pouvoir de l'époque au Congo mit en place la Tit (taxe intérieure sur les transactions), à l'initiative, semble-t-il, d'Édouard Ebouka Babackas, ministre des Finances de l'époque. C'est cet impôt qui permit au Congo, sur fonds propres, de financer la construction du stade Omnisport (aujourd'hui stade Alphonse Massamba-Débat). Néanmoins, la

France prit en charge l'édification de la piscine olympique. Ce n'est donc pas sans satisfaction qu'André Hombessa déclarait : « Ainsi, Brazzaville, qui fut la capitale provisoire d'une partie du monde, à un moment où les canons grondaient aux confins de notre continent, Brazzaville, ville « éternelle », redevient une capitale à la fois africaine et olympique. Elle rappelle et rassemble. Ce tam-tam qui crépète au cœur de l'Afrique centrale convie les meilleurs athlètes des quatre points du continent à une lutte saine ; tous accourent comme un seul homme ».

« Les Premiers Jeux Africains » eurent lieu du 18 au 25 juillet. Au programme, 10 sports : athlétisme, natation, boxe, cyclisme, judo, football, basket-ball, hand-ball, volley-ball et tennis. Après un coup d'essai, véritable coup de maître, Brazzaville pouvait légitimement s'enorgueillir d'avoir réussi « ses » Premiers Jeux Africains. Aujourd'hui, dans d'autres conditions, la capitale congolaise s'est engagée dans un nouveau défi, l'organisation des Jeux Africains, nés il y a cinquante ans, ici même, sur la rive droite du fleuve Congo. Tout semble indiquer qu'elle réussira à relever ce nouveau challenge. Croisons les doigts, comme on dit.

Mfumu